

**MBC**

# RAPPORT DE GESTION 2023



# Sommaire

## INTRODUCTION

Message du président  
Message du directeur  
MBC en bref  
MBC en chiffres  
Organisation

## DÉVELOPPEMENT ET MARCHÉS

Développement offres et entreprise  
Offre de transport public  
Évolution de la fréquentation des transports publics  
Distribution et gestion des ventes  
Marketing  
Satisfaction clientèle  
Transport scolaire  
Transport de marchandises

## PRODUCTION ET GESTION DE L'OFFRE

Personnel roulant  
Centre de gestion du trafic (CGT)  
Projet « carrefour-feux »

## MATÉRIEL ROULANT

Rail  
Route

## INFRASTRUCTURE

Gestion et financement des infrastructures  
Travaux de maintenance sur le réseau ferroviaire  
Projets ferroviaires  
Grands projets  
Immobilier

## RESSOURCES HUMAINES

Mouvement de personnel  
Gestion des potentiels et suivi des postes clés  
Gestion de la relève  
Développement des compétences  
Code de conduite  
Moments de partage  
Caisse de pension

## INFORMATIQUE ET QUALITÉ

Informatique  
Qualité et sécurité

## COMPTES







# INTRODUCTION

## Message du président



**Vincent Jaques**

Président du Conseil d'administration



## Message du directeur



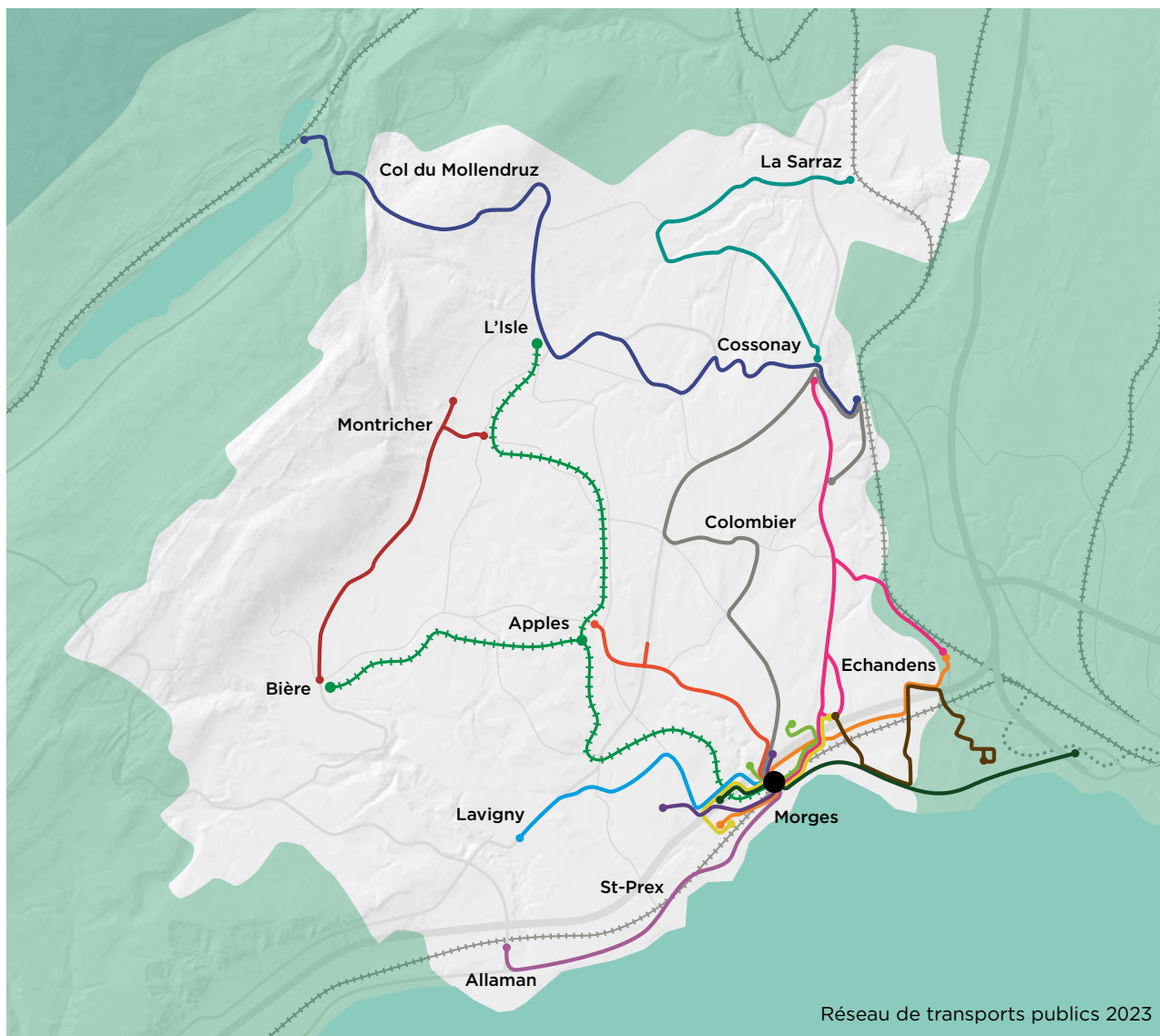
**Pierre-Alain Perren**

Directeur général des MBC

## MBC en bref

Trait d'union entre les régions rurales du pied du Jura et la zone urbaine et dense des bords du Léman, les Transports de la région Morges Bière Cossonay SA exploitent un réseau de transports publics multimodal essentiel à la mobilité de la population du district de Morges. Présente depuis 1895, l'entreprise est aujourd'hui une PME forte et un acteur du dynamisme économique, du développement durable et de la qualité de vie de la région.

Services aux voyageuses et aux voyageurs, aux écolières et écoliers, transports par rail de marchandises et graviers ou encore prestations touristiques: nous nous engageons quotidiennement pour satisfaire aux attentes de l'ensemble de notre clientèle dans le respect de nos objectifs stratégiques: la durabilité, l'efficacité et la qualité. L'attractivité de notre offre convainc nos clientes et clients d'utiliser nos services et soutien le report modal.





## MBC en chiffres

au 31.12.2023



# 2

### Lignes de chemin de fer

Bière - Apples - Morges  
et Apples - L'Isle



# 6

### Lignes de bus urbaines

701, 702, 703, 704,  
705 et 706



# 9

### Lignes de bus régionales

724, 726, 728, 730, 735, 736,  
742, 750 et 760



# 1

### Funiculaire

Cossonay-Penthalaz -  
Cossonay-Ville



# 59

Localités desservies



# 87'000

Population du district  
de Morges



# 216 km

Réseau de transport public  
(rail et route)



# 8,2 mio

Nombre total de voyageuses  
et voyageurs



# 95%

Taux de satisfaction  
de la clientèle



# 8

Établissements scolaires desservis



# 1,2 mio

élèves transportés



# 11'201 t

Transport de marchandises



# 276'820 t

Transport de gravier



**« Nous convainquons la clientèle d'utiliser nos services par la qualité de notre offre de transport. »**



# Organisation

## ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Les MBC sont une société anonyme, dont les actionnaires principaux sont la Confédération et le canton de Vaud.

### Composition de l'actionariat

Confédération suisse	32,8%
Etat de Vaud	26,6%
Banque Cantonale Vaudoise	20,4%
Communes et autres	20,2%

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte des représentants de l'Etat de Vaud, des communes et de l'économie. La rémunération globale du Conseil s'élève à CHF 209'587.

En 2023, le Conseil d'administration a mené des réflexions quant à l'évolution de sa gouvernance afin de s'assurer que l'organisation corresponde à toutes les exigences qu'une entreprise doit

remplir et qu'elle soit à la hauteur des défis que les MBC auront à relever. Le Conseil a ainsi entrepris une mise à jour complète des statuts, validée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 28 juin 2023. Sur cette base, les documents internes, dont le règlement d'organisation et ses annexes, ainsi que le règlement des signatures, ont été modifiés.

### Analyse des risques

L'évaluation des risques constitue une composante de la gestion globale de l'entreprise. Le Conseil d'administration a analysé les risques le 8 novembre 2023. Cette analyse, actualisée chaque année, traite des principales menaces susceptibles d'affecter la société et de la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.



De gauche à droite: Frédéric ROSSI, Nicolas COTTIER, Vincent JAUQUES, Valérie INDUNI, Marie Christine GILLIÉRON, Philippe GAUDERON, Jean-Marc CHOLLET, Francis MONNIN, Christian CROISIER.

### Composition du conseil d'administration État au 31 décembre 2023

#### M. Vincent JAUQUES Président

Municipal, Morges – Délégué de commune

#### M<sup>me</sup> Marie Christine GILLIÉRON

Vice-présidente  
Syndique de Hautemorges –  
Déléguée de commune

#### M. Christian CROISIER

Syndic de Ballens – Délégué de commune

#### M. Jean-Marc CHOLLET

Directeur « Landi Fiduciaire, Fenaco »  
Représentant des actionnaires privés

#### M. Nicolas COTTIER

Avocat – Délégué de l'Etat de Vaud

#### M. Philippe GAUDERON

Représentant des actionnaires privés

#### M. Francis MONNIN

Syndic de Denges – Délégué de commune

#### M. Frédéric ROSSI

Vice-Syndic, Gollion – Délégué de commune

#### M<sup>me</sup> Valérie INDUNI

Syndique de Cossonay – Déléguée de commune

#### Secrétaire hors Conseil d'administration

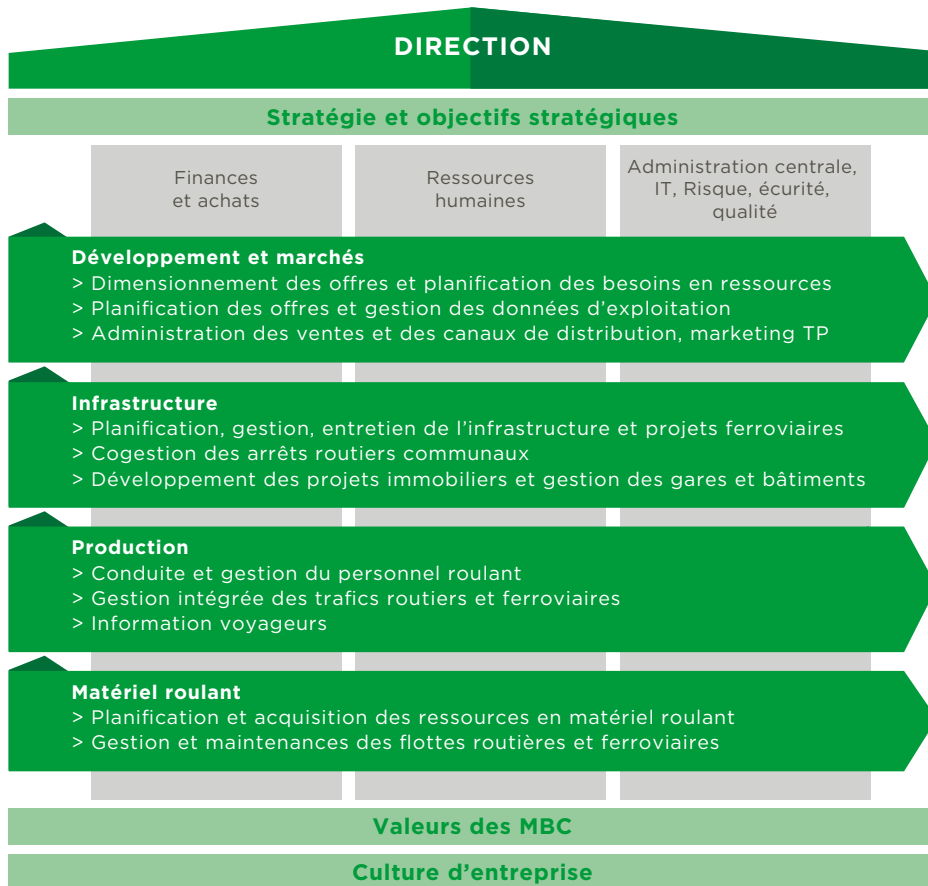
M<sup>me</sup> Sandy Frasnetti, Assistante de direction des MBC

#### Organe de révision

Fiduciaire BDO SA

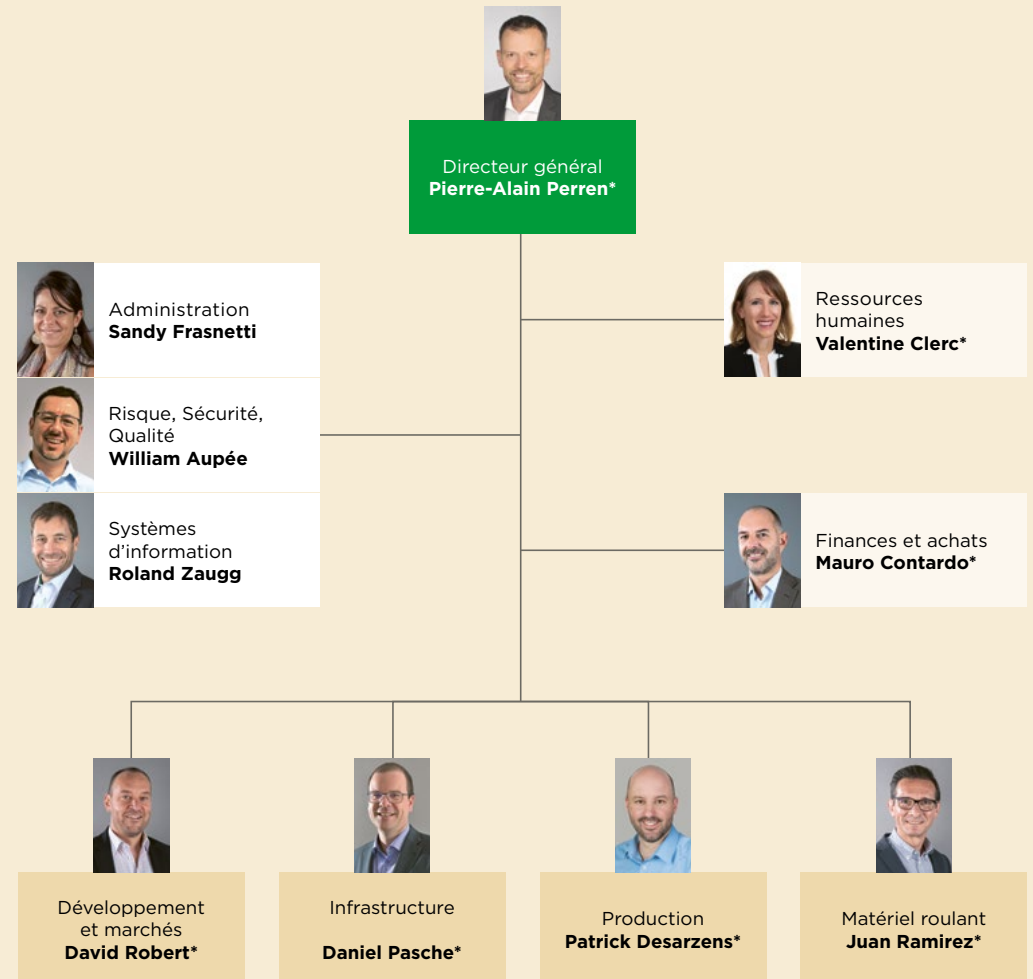
**STRUCTURE D'ORGANISATION** au 31.12.2023

En 2023, les MBC se composent de quatre directions opérationnelles et de deux directions de support dont l'organisation est basée sur des processus.



**DIRECTION ET ADMINISTRATION** au 31.12.2023

\* Comité de direction





# DÉVELOPPEMENT ET MARCHÉS



# Développement offres et entreprise

Ce service est responsable de planifier l'offre de transport MBC et de concevoir les horaires. Les données de l'offre déjà en production sont analysées et des solutions d'amélioration et d'optimisation proposées aux commanditaires.

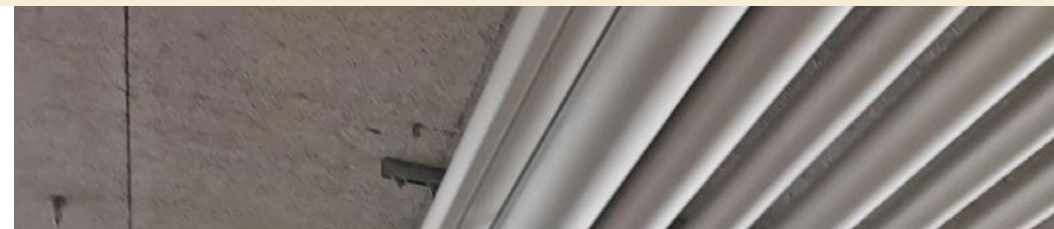
Une écoute attentive et des échanges réguliers avec les communes de l'ensemble du territoire desservi sont également essentiels à la réussite d'une véritable démarche d'amélioration continue.

Les sources d'informations telles que les indicateurs de suivi des performances du réseau, l'expérience de terrain du personnel ou de la clientèle sont précieuses.

Elles guident nos réflexions et nos actions de développements futurs vers notre objectif: satisfaire le plus grand nombre possible d'usagers et usagers tout en répondant aux besoins de nos partenaires et de l'entreprise.

Par exemple :

- › Une étroite collaboration avec l'institution de Lavigny a permis, en décalant la trame horaire de trente minutes sur la ligne 726, de se calquer sur les horaires du personnel.
- › Ou encore, en augmentant la cadence de certaines lignes (701, 703 et 704) les soirs de semaine et le week-end tout en conservant le même nombre de véhicules, nous avons réussi à améliorer simultanément l'offre et la productivité interne.







## Offre de transport public

Le changement d'horaire national intervenu en date du 10 décembre 2023 a eu comme répercussion nombre d'ajustements de temps de parcours, d'améliorations de correspondances ou créations de nouvelles courses, sur l'ensemble de notre réseau.

### RÉSEAU URBAIN

- › Temps de parcours optimisés pour améliorer les correspondances en gare de Morges
- › Ligne 701 (Lausanne, Bourdonnette - Morges - Tolochenaz, La Plantaz), cadence augmentée à 20 min. le samedi soir et le dimanche.
- › Ligne 703 (Morges, Marcelin - Lussy-sur-Morges), cadence augmentée à 20 min. les soirs de semaine, le samedi matin et soir
- › Ligne 704 (Echichens - Morges, Grassey), cadence augmentée à 20 min. les soirs de semaine, le samedi matin et soir, le dimanche en journée
- › Ligne 705 (sens Lonay - Ecublens, EPFL), parcours modifié pour desservir la rue des Pressoirs: 2 min. gagnées et nouvel arrêt *Collège nord* créé.



## RÉSEAU RÉGIONAL

Les nouveautés sont en phase avec le Plan climat vaudois et la volonté d'encourager le report modal vers les transports publics en améliorant les dessertes entre villages et agglomérations.

La totalité des lignes a bénéficié de l'augmentation des courses le soir et le week-end.

Au chapitre des nouveautés, St-Prex, Lavigny, la ZI Vufflens-Aclens et Cossonay sont concernés. Dans le détail :

- › Ligne 724, circule le dimanche depuis Etoy et St-Prex jusqu'à Morges.
- › Ligne 735 (Morges-Cossonay-Ville), dédoublée entre Morges et Aclens grâce à la nouvelle ligne 736 desservant les ZI Romanel-sur-Morges et Vufflens-Aclens, via Lonay parc, jusqu'à la gare de Bussigny.
- › La commune de Cossonay est désormais desservie toutes les 60 minutes les week-ends par les lignes 730 et 735.

## TRAINS

- › Ligne Apples-L'Isle renumérotée R57, ajout d'une paire de courses le week-end et adaptation des correspondances avec la ligne 742 (Montricher-Bière).

## COURSES PYJAMAS

- › Adaptation des courses pyjama, calquées sur le calendrier des CFF, sur les lignes de train R56 Bière-Apples-Morges et R57 Apples-L'Isle ainsi que pour le Pyjam'bus 791 et 792 et le funiculaire.
- › Introduction de courses nocturnes sur les lignes régionales 750 et 760 sur la base du même calendrier.

Depuis le 10 décembre 2023, ce service de nuit est proposé au prix standard d'un titre de transport, sans supplément.



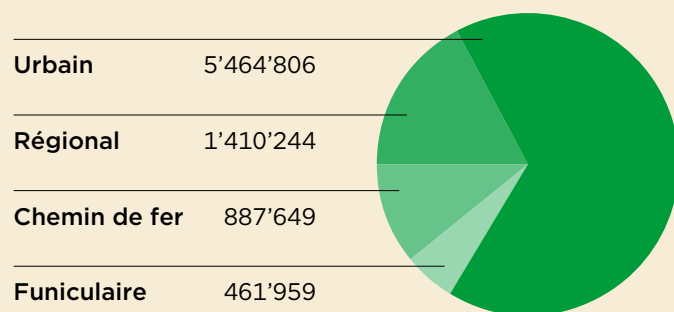
# Évolution de la fréquentation des transports publics

## RECORD DE FRÉQUENTATION

La barre symbolique des 8 millions de passagers a été franchie en 2023. Avec ce chiffre record, la nette reprise du volume d'activité déjà observée en 2022 se confirme.

Les investissements consentis par les autorités cantonales et communales commanditaires de l'offre, en particulier les Transports publics de Morges et environs (TPM), dans le but de stimuler le report modal du transport individuel vers les transports publics, portent leurs fruits.

## Répartition des passagers



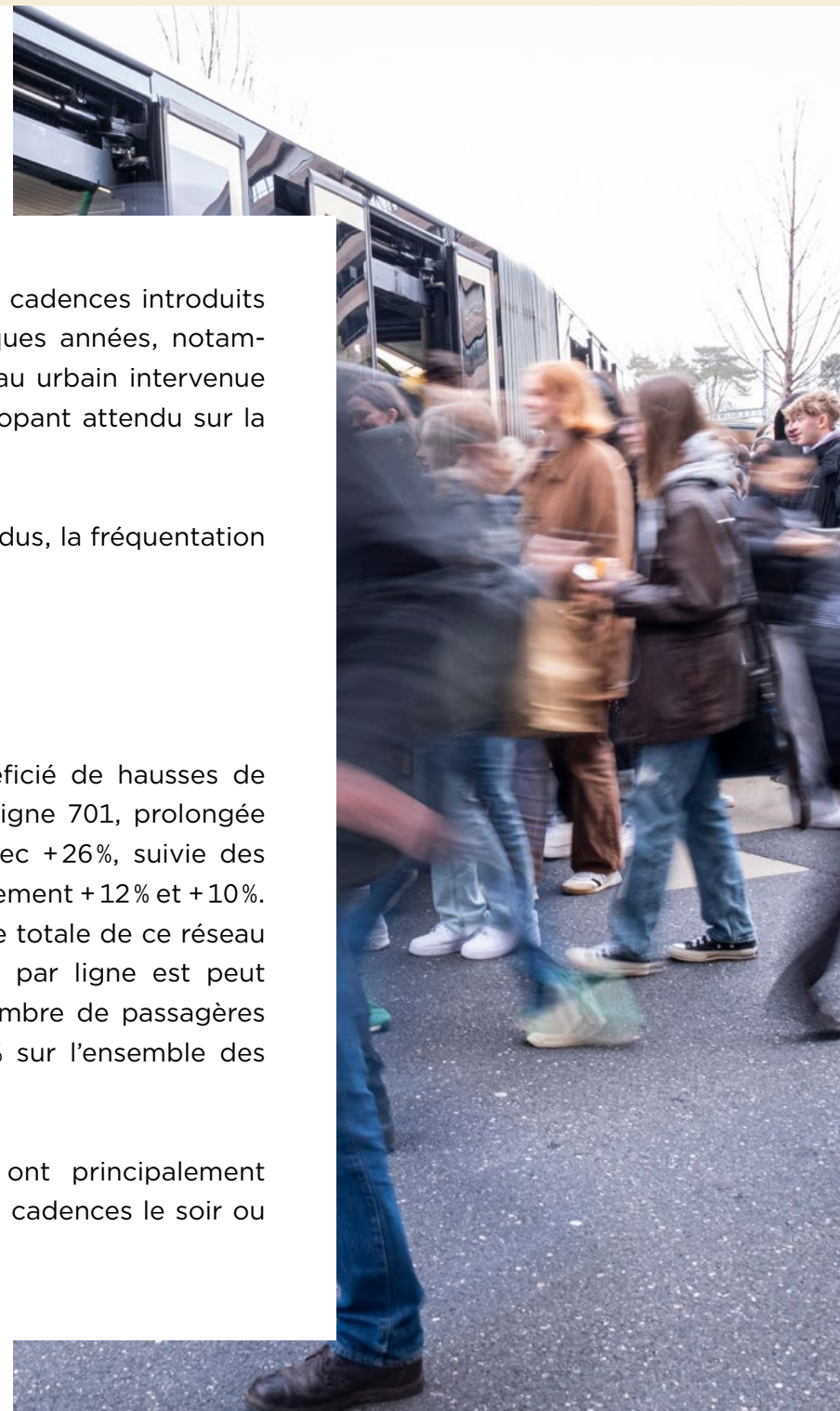
Les renforcements des lignes et cadences introduits systématiquement depuis quelques années, notamment lors de la refonte du réseau urbain intervenue le 3 juillet 2022, ont eu l'effet dopant attendu sur la fréquentation.

Tous types de transports confondus, la fréquentation augmente de 13,5% en 2023.

## RÉSEAU URBAIN

La plupart des lignes ont bénéficié de hausses de fréquentation, en particulier la ligne 701, prolongée en 2022 jusqu'à Tolochenaz, avec +26%, suivie des lignes 702 et 705, avec respectivement +12% et +10%. Toutefois, en raison de la refonte totale de ce réseau en juillet 2022, la comparaison par ligne est peut significative. Globalement le nombre de passagères et passagers augmente de 14% sur l'ensemble des lignes urbaines.

Côté horaire, les nouveautés ont principalement porté sur des augmentations de cadences le soir ou les week-ends.



## RÉSEAU RÉGIONAL

Avec 18%, l'augmentation globale de la fréquentation est constante depuis 2022.

La ligne 730, renforcée en 2022 entre Colombier et Morges, poursuit une belle progression de 27%. Dans le peloton de tête, nous trouvons encore la ligne 735 (+21%), dédoublée en 2023 entre Morges et Aclens, ainsi que la ligne 760 (+27%) qui a bénéficié de la création d'une desserte le week-end depuis décembre 2022. Enfin la ligne 724 (+19%), a quant à elle bénéficié d'une campagne de promotion spécifique.

## TRAIN ET FUNICULAIRE

L'évolution globale du nombre de passagères et passagers sur les deux lignes ferroviaires R56 et R57 se situe à +4%. Quant au funiculaire Cossonay-Ville-Cossonay-Penthalaz, il continue de séduire suite à sa modernisation et réouverture fin 2021 avec une augmentation de 16%, ce qui prouve que les aménagements de fréquence introduits sur cette ligne correspondent pleinement aux besoins de mobilité de notre clientèle.

## ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION (NOMBRE DE VOYAGEURS)

En raison de la refonte totale du réseau urbain en juillet 2022, une comparaison par ligne n'est pas significative d'une évolution réelle du nombre de voyageurs.

Réseau urbain		2022	2023	Évolution	Variation
701	Morges - Lausanne, Bourdonnette	1'938'384	2'443'562	505'178	26,1%
702	Tolochenaz - Bussigny	1'319'490	1'473'298	153'808	11,7%
703	Echichens - Lussy-sur-Morges	484'010	426'812	-57'198	-11,8%
704	Echichens - Morges	561'080	546'626	-14'454	-2,6%
705	Lonay - Ecublens, EPFL	474'630	523'734	49'104	10,3%
706	Tolochenaz - Lonay	22'684	50'774	28'090	123,8%
<b>Total</b>		<b>4'800'278</b>	<b>5'464'806</b>	<b>664'528</b>	<b>13,8%</b>

### Réseau régional

724	Morges - Allaman	210'320	249'985	39'665	18,9%
726	Morges - Lavigny	170'250	189'964	19'714	11,6%
728	Morges - Apples	114'560	128'320	13'760	12,0%
730	Morges - Gollion	315'180	400'233	85'053	27,0%
735	Morges - Cossonay / Bussigny	201'040	242'256	41'216	20,5%
742	Montricher - Bière	35'060	42'444	7'384	21,1%
750	Cossonay - Le Pont	98'040	100'127	2'087	2,1%
760	Cossonay - La Sarraz	43'930	55'868	11'938	27,2%
791 & 792	Pyjam'bus	2'840	1'037	-1'803	-63,5%
	Bus à la demande	188	10	-178	-94,7%
<b>Total</b>		<b>1'191'408</b>	<b>1'410'244</b>	<b>218'836</b>	<b>18,4%</b>

### Train


156	Morges - Apples - Bière	724'630	756'727	32'097	4,4%
157	Apples - L'Isle	130'330	130'922	592	0,5%
<b>Total</b>		<b>854'960</b>	<b>887'649</b>	<b>32'689</b>	<b>3,8%</b>

### Funiculaire

2003	Cossonay-Ville - Cossonay-Penthalaz	397'030	461'959	64'929	16,4%
<b>Total</b>		<b>397'030</b>	<b>461'959</b>	<b>64'929</b>	<b>16,4%</b>

<b>Total général</b>		<b>7'243'676</b>	<b>8'224'658</b>	<b>980'982</b>	<b>13,5%</b>
----------------------	--	------------------	------------------	----------------	--------------

## KILOMÈTRES PARCOURUS

Réseau urbain		1'824'943 km	+1,5%
Réseau régional		1'079'276 km	+4,4%



# Distribution et gestion des ventes

## CANAUX DE DISTRIBUTION

Les MBC offrent à leur clientèle le choix entre canaux traditionnels et digitaux pour l'achat de leurs titres de transport tant communautaires que nationaux.

Le Conseil d'administration a toutefois décidé de privilégier à l'avenir les canaux de distribution digitaux, WebApp et SMS, plébiscités par une majorité de la clientèle et moins coûteux, et d'investir dans leur amélioration continue en termes de convivialité, rapidité, flexibilité.

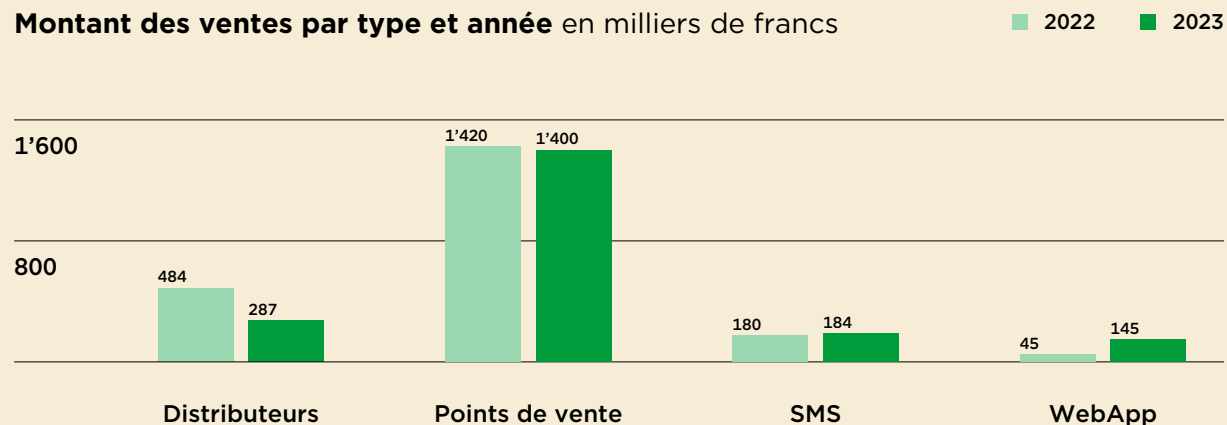
Il n'est donc plus possible d'acheter de titres de transport dans les bus, les pupitres de vente ayant été supprimés dès juillet 2022. La désinstallation complète des automates est repoussée à décembre 2025. Autre alternative, commander les billets aux points de vente de Bière et La Gottaz ou les acheter auprès de notre réseau de partenaires, commerces et bureaux communaux, ou encore à l'un des 11 bureaux de poste du district de Morges.

En parallèle, la volonté d'accompagner certains segments de clientèle, notamment les seniors, vers le numérique s'est encore intensifiée en 2023.

Dans ce contexte de transition technologique, le montant des ventes totales 2023 est en très léger recul (-6%) à CHF 2.017 millions par rapport à l'année précédente.

En milliers de CHF	2022	2023	Évolution
<b>Distributeurs</b>	484	287.4	-40,6%
<b>Points de vente</b>	1'420	1'400	-1,4%
<b>Pupitres de vente conducteurs</b>	14,2	0	-100%
<b>SMS</b>	180,5	184,3	+2,1%
<b>WebApp</b>	45,4	145,9	+221,4%
<b>Total</b>	<b>2'144,1</b>	<b>2'017,6</b>	

Montant des ventes par type et année en milliers de francs





## POINTS DE VENTE ET AUTOMATES

Nos deux points de vente réalisent ensemble près de 70% du chiffre d'affaires total grâce aux abonnements scolaires qui représentent un grand volume d'activité (CHF 1,400 millions en 2023).

Leur chiffre d'affaires respectif est néanmoins susceptible de présenter de petites variations d'une année à l'autre en raison notamment d'une répartition différente des tâches: Bière +6.9% et La Gottaz -3.4% en 2023.

En toute logique les automates ne représentent plus que 14% des ventes en 2023 contre encore un quart environ en 2022.

## DIGITAL

La part du digital, SMS et WebApp confondus, augmente de 10 à 16% des ventes pour atteindre cette année CHF 330'000. Dans le détail, la part des ventes générée par les SMS reste stable (9% contre 8% en 2022), alors que celle de la WebApp progresse de 2 à 7%.

S'il est vrai que l'ajout de nouvelles fonctionnalités sur la WebApp, notamment le renouvellement des abonnements, a eu comme incidence le triplement des ventes liées à ce canal et que globalement les ventes digitales croissent de manière fulgurante (CHF +104'000) en 2023, leur niveau ne parvient pas encore à contrebalancer le recul enregistré sur les canaux traditionnels (CHF -231'000).

Introduite en août 2023, une section B2B de la WebApp fait l'objet d'un partenariat avec La Poste et permet à la clientèle de passer par les bureaux postaux pour acheter un titre de transport ou renouveler un abonnement.

En conclusion, la WebApp offre des perspectives de développement des ventes très prometteuses, l'amélioration de l'attractivité de ce canal ayant déjà rencontré son public en 2023.

## CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT ET SURVEILLANCE

La loi et l'ordonnance sur les organes de sécurité dans les transports publics (LOST et OOST) réglementent les activités de contrôle des titres de transport et de surveillance effectuées dans nos bus, trains et funiculaire.

Ces missions sont réalisées par une équipe de deux collaborateurs MBC, assistée ponctuellement par des agents de sécurité de la société Securitas SA avec qui nous avons signé un contrat en été 2023 à la suite d'un appel d'offres.

Le taux de fraude s'élève à 5.73% en 2023, ce qui représente 2'383 constats au motif de « voyageur·euse sans titre de transport ou avec titre partiellement valable », pour un montant total de CHF 244'685.

Afin de réduire la fraude et garantir la sécurité, les MBC ont décidé de mettre en place un certain nombre d'actions combinées avec, en sus des agents Securitas, la police de Morges et la gendarmerie cantonale.





## Marketing

L'année 2023 a été ponctuée par plusieurs campagnes marketing destinées à favoriser l'utilisation des transports publics, ainsi qu'à promouvoir l'offre dans la région de Morges.



### CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

La campagne « Billets dégriffés » visait par exemple à proposer de substantiels rabais sur une sélection de lignes régionales, pouvant atteindre 70%. Lancée au printemps par une importante campagne de communication, puis réactivée en juillet afin de toucher un public estival axé tourisme et loisirs, cette initiative a rencontré un vif succès. Elle a notamment contribué à dynamiser notre réseau en attirant de nouvelles voyageuses et de nouveaux voyageurs.

En octobre, le stand « Transports publics de la région » à l'Expo de Cossonay, en partenariat avec les CFF, CarPostal et Mobilis, a choisi d'interpeler le public avec originalité, sur le thème de la déconstruction des idées reçues sur les transports publics.

La ligne de bus 724 Morges-Allaman a également été l'objet d'une campagne d'un genre nouveau. Des messages surprenants, pleins d'esprit et d'humour, visaient à générer une perception plus sympathique et attrayante d'une ligne souffrant de sa proximité avec le train.



Expo de Cossonay



Campagne ligne 724



La classe gagnante du concours de dessin

Du côté du jeune public, la deuxième édition du concours de dessin organisé avec Morges Région Tourisme sur le thème « En bus pour demain » a suscité un très vif engouement avec quelque cent quarante dessins reçus.

Le Diabolo Festival de Morges, dont les MBC sont l'un des principaux sponsors, fut également une excellente occasion de sensibiliser enfants et familles à la thématique de la mobilité durable.



Stand MBC au Diabolo Festival





## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Dans un autre registre, nous avons intensifié l'accompagnement vers le digital de notre segment de clientèle senior. Les ateliers pratiques mis en place en collaboration avec Pro Senectute Vaud ont connu en 2023 un essor significatif.

Pour compléter le dispositif ateliers et permanences, deux nouvelles offres ont été testées durant l'été.

Le bus Pro Senectute 65 a sillonné la région, à la rencontre de la population des villages d'Apples, Ballens, L'Isle ou Montricher, et des excursions didactiques en transports publics ont permis de concilier loisirs et apprentissage digital.

Ces actions témoignent de la volonté de l'entreprise de favoriser l'autonomie de déplacement de la clientèle senior et de rendre les services MBC accessibles à toutes et tous.



*Ateliers seniors*



*Bus 65 Pro Senectute*



*Excursions « Tous mobiles »*



## Désormais à LA POSTE

Achetez des billets ou renouvelez votre abonnement



Pour offrir une alternative aux personnes qui ne souhaiteraient pas recourir au digital pour l'achat de titres de transport, nous avons ajouté une interface B2B à notre WebApp réservée aux partenaires et destinée à développer un réseau de revendeurs.

Pionnière de ce service, La Poste. Il a donc été possible dès la fin du premier semestre 2023 d'acheter un titre de transport aux guichets des filiales postales de Bussigny, Ecublens, Morges, St-Prex, Cossonay, Penthalaz, Denges, Lully, L'Isle, La Sarraz et Apples. L'assortiment proposé étant le même que sur le site [mbc.ch](http://mbc.ch).

### Offices de poste partenaires:

Morges	La Sarraz
St-Prex	Cossonay
Lully	Penthalaz
Denges	Bussigny
Apples	Ecublens
L'Isle	



## NOUVEAUTÉS DIGITALES

Année charnière, 2023 a été marquée par l'introduction de nouveautés venues renforcer les canaux de vente numériques, afin de séduire de nouvelles clientes et de nouveaux clients. Des fonctionnalités innovantes offrant des perspectives de développement très intéressantes ont été intégrées à notre site [mbc.ch](https://mbc.ch) :

### › Renouvellement d'abonnements

Notre assortiment de vente de titres de transport s'est considérablement étoffé par l'ajout de cette fonctionnalité sur Swiss Pass. Depuis le mois de juillet, notre clientèle peut renouveler un abonnement existant très simplement sur [mbc.ch](https://mbc.ch). Objet d'une campagne de communication ciblée, cette nouvelle option a permis de tripler le chiffre d'affaires de la WebApp.

### › Codes Promo

Ces codes permettent d'acheter un titre de transport à prix réduit sur [mbc.ch](https://mbc.ch) dans le cadre de campagnes promotionnelles spécifiques en lien avec des événements culturels, des manifestations, des loisirs, etc.

Ainsi, les participant·e·s au Giron du Pied du Jura ont pu se rendre à Apples avec le BAM au tarif unique de 2 francs et les spectateur·trice·s du Théâtre de Beau-sobre profitent de 5 francs de réduction sur leur trajet en transports publics.

## CHANGEMENT D'HORAIRE

En fin d'année, le service marketing a encore élaboré la campagne d'information spécifique au changement d'horaire et aux modifications intervenues sur l'offre de transport régional : nouvelles courses, ajustements des temps de parcours, améliorations des correspondances.

Associée à cette communication, une promotion « Découverte » a aussi encouragé le shopping de Noël avec les transports publics en offrant 50% de rabais sur le billet Mobilis.





# Satisfaction clientèle

En novembre 2023, l'institut MIS Trend a été mandaté afin de réaliser l'étude de satisfaction de la clientèle MBC quant aux services, à la flotte, ainsi qu'à l'ensemble des infrastructures du réseau.

Cette étude annuelle permet de mesurer depuis 2017 le taux de satisfaction sur la base de critères correspondant aux objectifs stratégiques de l'entreprise tels que ponctualité, sécurité ou encore accessibilité de l'information voyageur.

Particulièrement positifs, les résultats de la dernière étude montrent un taux de satisfaction de 95% tant pour l'offre que les services MBC.

## PONCTUALITÉ

La ponctualité de nos services sur l'ensemble du réseau satisfait 87,9% de notre clientèle en 2023.

Avec 90% de satisfaction, le réseau urbain répond à toutes nos attentes, alors que le trafic régional reste, avec un taux de 82%, en deçà des objectifs fixés. Pour y remédier, des adaptations de temps de parcours ont été introduites dès décembre 2023.

Enfin la ponctualité ferroviaire est excellente sur la ligne R56; celle de la ligne R57 doit quant à elle être encore améliorée et des mesures opérationnelles ont été engagées à ce titre.

Les taux se situent à respectivement 93% et 87% et au global le taux de satisfaction atteint 91%.





## MESURES PRISES EN CAS DE TRAVAUX OU MANIFESTATIONS

La planification complète des services de substitution de trains et de funiculaires lors de travaux de maintenance programmés intègre désormais les remplacements de bus dans les systèmes internes et d'information aux voyageurs. Cela permet d'offrir des avantages en termes de ponctualité et de comptages, mais surtout d'anticiper la mise à disposition d'informations précises et donc d'optimiser l'expérience voyageur sur nos lignes.

En matière de soutien aux organisateurs de manifestations et d'événements, il a été décidé, en concertation avec les communes, de prioriser le renfort par le biais des lignes existantes plutôt que par la mise en place de navettes spécifiques. Il découle de ce choix les axes d'amélioration suivants : rationalisation des moyens, intégration des informations correspondantes dans les modules de recherche d'itinéraire, comptages précis, ponctualité accrue, enfin valorisation de l'offre de transport existante.



# Transport scolaire

## UNE QUALITÉ RECONNUE

Les associations scolaires et les MBC œuvrent ensemble, en soutien aux directions d'écoles, pour améliorer l'accessibilité des établissements de l'école publique en proposant des solutions globales de mobilité.

Dans le district de Morges, les MBC gèrent le transport scolaire de cinq associations scolaires et six communes, soit la quasi-totalité des établissements scolaires, ce qui représente au total près de 6'600 élèves chaque jour.

Les MBC gèrent différents types de courses :

- › Les courses récurrentes entre le lieu de vie des élèves et leur école
- › Les courses dédiées aux activités scolaires, soit transfert de/vers les unités d'accueil, gymnastique, apprentissage manuel, technique
- › Les courses dédiées aux activités extrascolaires, telles que la visite de musées, zoo, piscine, patinoire, etc.

Vingt-six minibus et six autocars constituent notre flotte scolaire. Ils ont parcouru 602'961 kilomètres en 2023.



## LA SÉCURITÉ, CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Le programme « Les 6 règles d'or » visant à accroître la sécurité lors des trajets domicile-collège a une nouvelle fois été proposé en 2023. Des séances de sensibilisation sont proposées aux élèves afin de promouvoir les bons comportements à adopter et réduire ainsi les incivilités observées dans les véhicules scolaires.

Les MBC continuent d'investir dans le programme « Prudence à bord », avec le développement de différents outils pédagogiques, dont le programme ad hoc destiné aux nouveaux élèves du secondaire (passage du niveau primaire au secondaire), avec mise en situation sur le terrain, aux abords des arrêts de bus ou de train. Les visites de classes agendées régulièrement sont également l'occasion d'échanges constructifs avec les élèves.

Enfin la participation des MBC aux différents conseils d'établissement permet de maintenir des relations régulières et dynamiques avec nos partenaires, tels que communes, associations de parents d'élèves, directions des écoles, autorités, pour une conception sûre des transports et trajets scolaires au quotidien.



## OBJECTIFS ET PROJETS D'AVENIR

En plus de la pérennisation des activités actuelles, les MBC ambitionnent de développer ce secteur par de nouvelles collaborations avec d'autres associations scolaires. Un groupe de travail a été créé en vue d'augmenter l'efficacité de cette activité non subventionnée, tout en maintenant un très haut niveau d'expertise et de professionnalisme.



# Transport de marchandises

## TRANSPORT DE GRAVIER

En 2023, les MBC ont transporté environ 167'000 tonnes de granulat et 109'000 tonnes de déblais. Cette prestation est légèrement inférieure à celle de 2022, entre autres en raison des interruptions du trafic durant les travaux sur le réseau ferroviaire.

Le résultat économique du transport de gravier est inférieur aux prévisions du business plan établi au moment du lancement de ce secteur d'activité. Ainsi, une analyse de la situation financière a été conduite durant l'année 2023. Il en ressort qu'un résultat financier équilibré ne pourra pas être atteint dans les conditions cadres actuelles, notamment en raison de la fluctuation des coûts d'entretien du matériel roulant ainsi que de la stagnation du chiffre d'affaires.

Les MBC restent convaincus que le transport de gravier par le rail apporte une plus-value pour le district de Morges: il permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et évite une détérioration de la sécurité sur les routes. Les analyses financières ont été présentées à Léman Granulat SA ainsi qu'à la DGMR, pour identifier ensemble des mesures permettant d'assurer la pérennité de ces services.





## TRAFIC DE WAGONS ISOLÉS

Le nombre de wagons de bois transportés est toujours en augmentation pour dépasser le nombre de 100 acheminements en 2023.

Le trafic militaire pour la place d'armes de Bière a vécu un bel essor durant l'année écoulée. La bonne collaboration entre les CFF et les MBC a permis d'assurer une grande partie des transports pour l'armée par le rail plutôt que par la route.

Enfin, la mauvaise nouvelle dans le domaine du transport de marchandises réside dans la cessation des activités de transport de céréales pour le site de Bussy-Chardonney, le groupe Fenaco ayant renoncé à entreprendre des travaux de mise aux normes sécuritaires pour leur site de chargement. Cette décision conduit donc à l'arrêt de l'exploitation pour ce segment de marché.

Produits	TONNES NETTES TRANSPORTÉES				PART AU TONNAGE	
	2022	2023	Évolution	Variation	2022	2023
Produits agricoles	2'936	350	- 2'586		0,9%	0,1%
Bois	5'069	5'722	653		1,5%	2,0%
Gravier	316'650	276'820	- 39'830		96,7%	96,1%
Véhicules militaires	2'650	5'129	2'479		0,8%	1,8%
<b>Total</b>	<b>327'305</b>	<b>288'021</b>	<b>- 39'284</b>	<b>- 12,0%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



# PRODUCTION ET GESTION DE L'OFFRE



Cette direction intègre deux axes de compétences :  
la gestion du personnel roulant et la gestion du trafic.



## Personnel roulant

Il se compose en 2023 de 141 conducteur·trice·s pour le réseau urbain et régional, 32 conducteur·trice·s pour le transport scolaire, ainsi que 29 mécanicien·ne·s pour le trafic ferroviaire voyageurs et marchandises. Ce personnel est sous la conduite directe de six chefs d'équipe qui s'assurent au quotidien du respect des normes de qualité et de sécurité.

### ORGANISER LES TOURS DE SERVICES

La répartition des prestations, garantissant un service 365/365, est du ressort de trois répartiteurs. Ce travail s'effectue dans un cadre très précis :

- › Respect des dispositions légales édictées par la loi sur la durée du travail (LDT) et son ordonnance (OLDT), ainsi que par les dispositions de la convention collective de travail (CCT).
- › Egalité de traitement, avec une répartition équitable de la charge de travail. Le tournus de personnel se doit par exemple de garantir le droit aux vacances et dans la mesure du possible de tenir compte de certains impératifs de la vie personnelle de chacun·e.

Le défi étant de maintenir la satisfaction et la cohésion tout en faisant preuve de flexibilité pour gérer les imprévus.

### FORMER LE PERSONNEL DE CONDUITE

Les MBC mettent également l'accent sur la formation, gage de qualité. Une équipe de cinq formateurs est chargée de la formation du personnel de conduite des trains et bus, ainsi que de la mise en place de modules de formation continue.

En 2023, nous avons formé un nouveau mécanicien de locomotive B 80 et neuf mécaniciens ont brillamment réussi leurs examens périodiques, alors qu'un mécanicien du réseau voyageur s'est présenté avec succès à l'examen d'extension marchandises sur le réseau à voies étroites.

Côté bus, 19 nouveaux conducteurs de bus ont été formés. Certains d'entre eux ont participé à un cours dont le thème était l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite et les gestes de premiers secours.



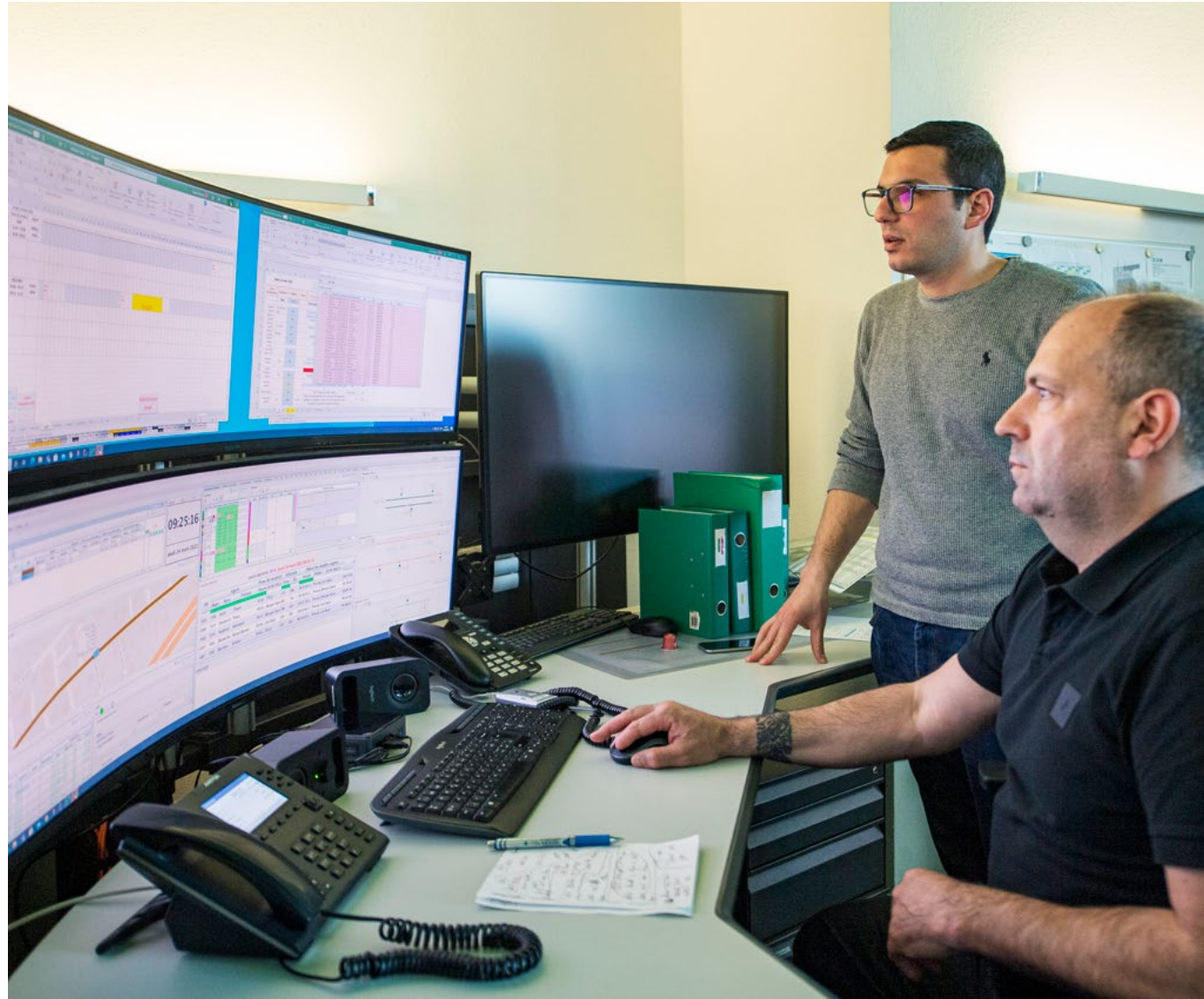
## Centre de gestion du trafic (CGT)

Une équipe de 11 régulateurs de trafic, un gestionnaire de réseau, ainsi qu'une référente formation, ont pour missions :

- › La surveillance en temps réel de l'ensemble des réseaux ferroviaires et routiers
- › L'évaluation de tout événement impactant les réseaux
- › La régulation du trafic en cas de perturbations ou retards
- › Les visites de chantiers avec les partenaires au niveau communal ou cantonal
- › La coordination des mesures à l'interne
- › L'adéquation des compétences

Elle est complétée par deux gestionnaires information voyageurs responsables de :

- › La gestion des messages à destination de notre clientèle en temps réel sur l'état du réseau au moyen des outils de communication à disposition, tels que site internet, WebApp, bornes d'information ou hotline MBC
- › La qualité des contenus. Des déplacements sur le terrain sont effectués pour s'assurer de leur bonne compréhension par les voyageurs.





## Projet « carrefour-feux »

Le but du projet est de fluidifier le trafic à certains points stratégiques en raccourcissant le temps d'attente des bus aux carrefours. Ce système de détection des bus permet de synchroniser le passage au vert des feux de signalisation autant que possible. Il facilite le respect de l'horaire et renforce l'attractivité des transports publics.

En 2023, huit carrefours clés ont été sélectionnés, dont trois très stratégiques sur la rue des Charpentiers à Morges, en étroite collaboration avec la ville de Morges, Région Morges, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et l'Office fédéral des routes (OFROU).

Il a en effet été impératif de tenir compte de l'impact de cette mesure sur les autres usagers: véhicules, vélos, piétons.



Concrètement, il existe trois types de priorités pour les « carrefours-feux » ou priorité aux carrefours :

- › **Priorité absolue**, le bus est détecté suffisamment tôt et n'a pas besoin de s'arrêter.
- › **Priorité maximale**, le bus est détecté assez tôt et les autres phases de feux sont raccourcies (carrefours avec beaucoup de véhicules).
- › **Priorité élevée** et stabilité de l'horaire, le bus est détecté assez tôt afin de prolonger la phase de feu vert de plusieurs secondes et maximaliser ses chances de franchir le carrefour (jonctions autoroutières).

Grâce à l'excellente collaboration entre intervenants internes et externes, ce projet devrait connaître un avancement significatif en 2024.





# MATÉRIEL ROULANT



Fort d'une vingtaine de collaborateurs, la direction du Matériel Roulant gère le garage-atelier routier de Tolochenaz et l'atelier ferroviaire de Bière.

Notre équipe a pour mission l'acquisition, l'entretien, la mise à disposition des véhicules, ainsi que le développement et la fiabilité de nos flottes. Elle gère un parc de près de 200 véhicules routiers et ferroviaires pour le transport de voyageuses et voyageurs, de marchandises ou encore le transport scolaire.

Le service a été impliqué en 2023 dans plusieurs importants projets d'entreprise :

- › Acquisition de nouvelles locomotives pour le transport de gravier ;
- › Appel d'offres pour l'achat de bus électriques ;
- › Définition et acquisition des installations de maintenance pour le futur garage routier de Denges.

## ÉTAT DU PARC

Le Matériel roulant met à disposition et entretient un parc de près de 200 véhicules. Au 31 décembre 2023, la composition de notre flotte était la suivante :

<b>Bus, navettes et utilitaires</b>	<b>120</b>
Véhicules pour le transport scolaire	37
Autobus de lignes	59
Véhicules d'exploitation	24
<b>Véhicules pour voie métrique</b>	<b>166</b>
Trafic voyageur	14
Trafic marchandise isolé	3
Trafic marchandise gravier	2
Train historique	4
Bogies transporteurs	130
Infrastructure	7
Véhicules hors service	6
<b>Véhicules pour voie normale</b>	<b>36</b>
Trafic marchandise isolé	2
Trafic marchandise gravier	30
Infrastructure	4
<b>Véhicules de type transport à câbles</b>	<b>2</b>
Funiculaire	2
<b>TOTAL</b>	<b>190 véhicules et 130 bogies transporteurs</b>



# Rail

## NOUVELLES LOCOMOTIVES POUR LE TRANSPORT MARCHANDISES

Pour les MBC le renouvellement des locomotives Ge 4/4 actuelles est une priorité, l'état d'obsolescence des composants électroniques étant susceptible de provoquer à tout moment leur indisponibilité.

En vue de réduire les coûts de ces locomotives, les MBC ont conclu un partenariat avec le MOB. En 2023 des négociations avec les MBC, le MOB, Stadler et le canton de Vaud, ont permis de chiffrer les différentes options possibles.

Une variante avec trois locomotives pour les MBC a finalement été retenue, soit deux en remplacement des Ge 4/4 actuelles dédiées au transport de gravier, ainsi qu'une troisième dont l'utilisation sera partagée entre le trafic de wagons isolés et les travaux d'infrastructure.

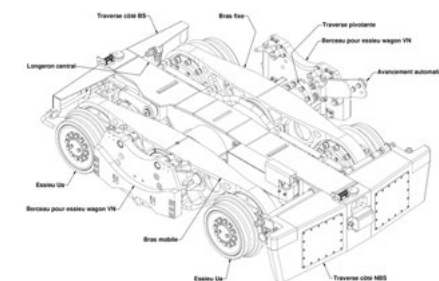
## DÉVELOPPEMENT DU NOUVEAU BOGIE TRANSPORTEUR (UA)

L'acquisition de nouveaux bogies est impérative afin de faire face à l'augmentation des volumes de mar-



chandises à transporter. L'entreprise Vevey technologies qui nous avait livré ce matériel entre 1981 et 1995 n'existant plus, les MBC ont décidé de développer une nouvelle version en collaboration avec un bureau d'ingénieur externe.

Le but recherché est de faciliter l'homologation en conservant au maximum la géométrie existante qui a fait ses preuves, tout en en tenant compte des nouvelles normes pour la soudure. L'expérience acquise au fil des 40 ans d'exploitation a été intégrée à l'élaboration du nouveau design afin de faciliter la maintenance et améliorer la résistance de la structure.



## ATELIER FERROVIAIRE DE BIÈRE

Les activités et programmes de révisions sont multiples :

### Révision des rames voyageurs

Nous avons poursuivi le programme de révisions des gros composants des trains voyageurs en exploitation depuis plus de six ans. Ainsi 14 bogies (8 moteurs et 6 porteurs) ont été révisés chez Railtech à Villeneuve, notre partenaire pour tout ce qui a trait aux organes de roulement. Notre atelier a également réalisé des interventions ciblées sur l'ensemble des rames, notamment sur les marchepieds, les éléments de commande, les climatisations et les compresseurs.

### Révision des bogies transporteurs

L'année 2023 a été une année importante pour l'entretien des bogies utilisés pour le transport des marchandises. Des contrôles réguliers des axes de lisoirs qui supportent la charge installée sur le bogie ont été effectués au moyen d'essais non destructifs et 64 axes ont été remplacés. Un important travail a également été effectué sur les essieux, afin d'en garantir la sécurité et répondre aux exigences de l'OFT (Office fédéral des transports) : 126 essieux ont ainsi été révisés et 86 reprofilés chez Railtech.



*Bogie révisé de Bt50*



*Essieu révisé d'un bogie transporteur*



*Bogie révisé de Ge 4/4*

### Révision des bogies de nos locomotives Ge 4/4

En ce qui concerne les véhicules de traction, les bogies de la Ge 4/4 n°22 ont été entièrement révisés après plus de 380'000 kilomètres. Le MOB s'est chargé de cette révision, tout en sous-traitant la révision des essieux et le remplacement des bandages aux RhB (chemins de fer rhétiques).





## TRAIN HISTORIQUE

Le wagon-bar a été équipé de 3 tables, fabriquées et montées sur mesure. Ces meubles étant fixés au sol, ils répondent aux normes de sécurité pour le service des clients à bord de wagons en mouvement.

Les compartiments première classe de la voiture-restaurant ont également bénéficié de l'aménagement de tables.

Au total, le train historique gagne 16 places à disposition des hôtes de nos sorties touristiques.



*Table dans le compartiment 1<sup>re</sup> classe*

## Route

### FUTURS BUS ÉLECTRIQUES

Les MBC amorcent une étape décisive vers la décarbonation complète de la flotte de véhicules routiers en publiant un appel d'offres pour l'acquisition de 17 bus électriques, en collaboration avec les TL (Transports publics de la région lausannoise). Cette démarche commune visant à profiter de synergies interentreprises de transport.

Pour les MBC, l'électrification débutera dès 2026, soit avec l'emménagement dans le futur dépôt de bus de Denges, actuellement en construction, et dont les infrastructures d'alimentation électrique ont été prévues pour accueillir nos nouveaux bus électriques.

Cet appel d'offres intègre les cahiers des charges propres aux besoins de chacun des deux exploitants. Celui des MBC porte sur 17 bus électriques en remplacement des bus amortis d'ici fin 2025. Une option de 39 bus supplémentaires est également prévue pour de futurs développements de l'offre d'ici 2030.

Une étude est en cours afin de préciser quelle variante d'exploitation du réseau permettra d'optimiser la mise en service des bus électriques en vue de parvenir à une flotte entièrement décarbonée dans une dizaine d'années.

La vitesse de mise en œuvre de cet objectif reste toutefois dépendante des moyens financiers alloués par les communes, le canton de Vaud et la Confédération.

© ABB





## DENGES : UN ATELIER-DÉPÔT À LA MESURE DE NOS BESOINS

Dès 2026, nos véhicules seront intégralement entretenus sur notre site de Denges, compatible avec les véhicules électriques. Il sera composé de :

- › Neuf pistes de maintenance
- › Une piste de diagnostic SAN (Service des automobiles et de la navigation)
- › Une station de carburant
- › Des passerelles permettant d'accéder à différents composants situés sur le toit des bus, tels que batteries ou climatisation
- › Un banc de test pneumatique pour suivre l'usure des pneus
- › Un tunnel de lavage entièrement automatisé

Toutes ces installations sont commandées et intégrées dans le concept d'exploitation du site. Tous les éléments susceptibles d'optimiser la productivité du site, par exemple les introductions d'air comprimé, d'électricité ou le concept des portes, ont été étudiés spécifiquement.





An aerial photograph of a construction site, showing a large excavator and various pieces of equipment. The image is partially obscured by a large, semi-transparent green rectangular overlay that covers the left and central portions of the page. The word 'INFRASTRUCTURE' is printed in white, uppercase letters across the middle of the green overlay.

# INFRASTRUCTURE



# Gestion et financement des infrastructures

Les prestations suivantes ont été réalisées en 2023 :

- › Finalisation de l'établissement de standards essentiels pour l'infrastructure ferroviaire ;
- › Élaboration et mise en place d'un concept de suivi des sinistres ;
- › Transmission des données LHand, soit correspondant à la loi sur l'égalité des personnes handicapées, des arrêts MBC en vue de leur l'intégration à la plateforme nationale des services de transports DidDok ;
- › Développement d'un outil de suivi des défauts constatés dans l'infrastructure ferroviaire ;
- › Demande d'un avenant de CHF 12'000'000 à la convention de prestations 2021 à 2024, pour l'année 2024.





# Travaux de maintenance sur le réseau ferroviaire

## PLATELAGE

Poursuite de notre programme de renouvellement avec la réfection du passage à niveau de Longeraie. Les travaux se sont déroulés durant les vacances scolaires d'été, en partenariat avec les entreprises ferroviaires MEMBREZ, EFSA, GALDINI.

Des traverses plates en béton de type STRAIL à bordure béton ont été privilégiées, tout comme les années précédentes.

## BOURRAGE MÉCANISÉ

Au printemps 2023, une campagne de bourrage mécanique réalisée par l'entreprise MEMBREZ a permis de renforcer l'infrastructure de la voie et l'entreprise GALDINI a procédé à une campagne de meulage en automne sur les secteurs les plus sollicités.

Ces interventions régulières contribuent à garantir la stabilité et la géométrie de la voie. Ce sont au total 15 kilomètres, soit plus du tiers de notre réseau ferroviaire, qui ont été entretenus en 2023.

## RÉFECTION À VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

Durant la période estivale, nous entreprenons des travaux de réfection de l'infrastructure de notre réseau ferroviaire afin de renforcer le confort et répondre aux besoins croissants de la capacité de nos transports. En 2023, en trois semaines, ce sont 1,3 km de voie ferrée qui ont été totalement refaits sur le tronçon Vufflens-Le Marais.





## AUTRES TRAVAUX D'ENTRETIEN

- › Meulage d'entretien de rails sur 15 kilomètres
- › Meulage et recharge manuelle des soudures en pleine voie sur le réseau
- › Résinification de la voie à Bière et Morges
- › Recharge d'une dizaine de cœurs d'appareils de voies
- › Maintenance d'une dizaine de joints isolés
- › Campagne d'abattage sur 100 mètres entre Apples et L'Isle
- › Élagage de nuit durant deux semaines sur l'ensemble du réseau

## TRAVAUX SPÉCIFIQUES

Dans la nuit du 19 juin 2023, une étude a été menée afin d'analyser les courbes de température avec ou sans couche de protection (variation de plus ou moins 5 degrés entre une voie peinte et non peinte), identifier et comprendre les réactions physiques à l'origine des phénomènes de chaleur sur les rails en été.



*Passage à niveau de Longeraie*



*Effet de la couche isolante*

## Projets ferroviaires

### NOUVEAU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Il consiste à remplacer des murs, à Apples, par des talus. Certes il y a « consommation » de surfaces d'assolement (SDA), soit les terres agricoles, mais l'impact visuel sur le paysage est nettement moindre.

Validé par la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), ce concept permet des économies de plusieurs millions: suppression des travaux spéciaux, diminution des surfaces d'emprise provisoire et des mouvements de terre, etc.

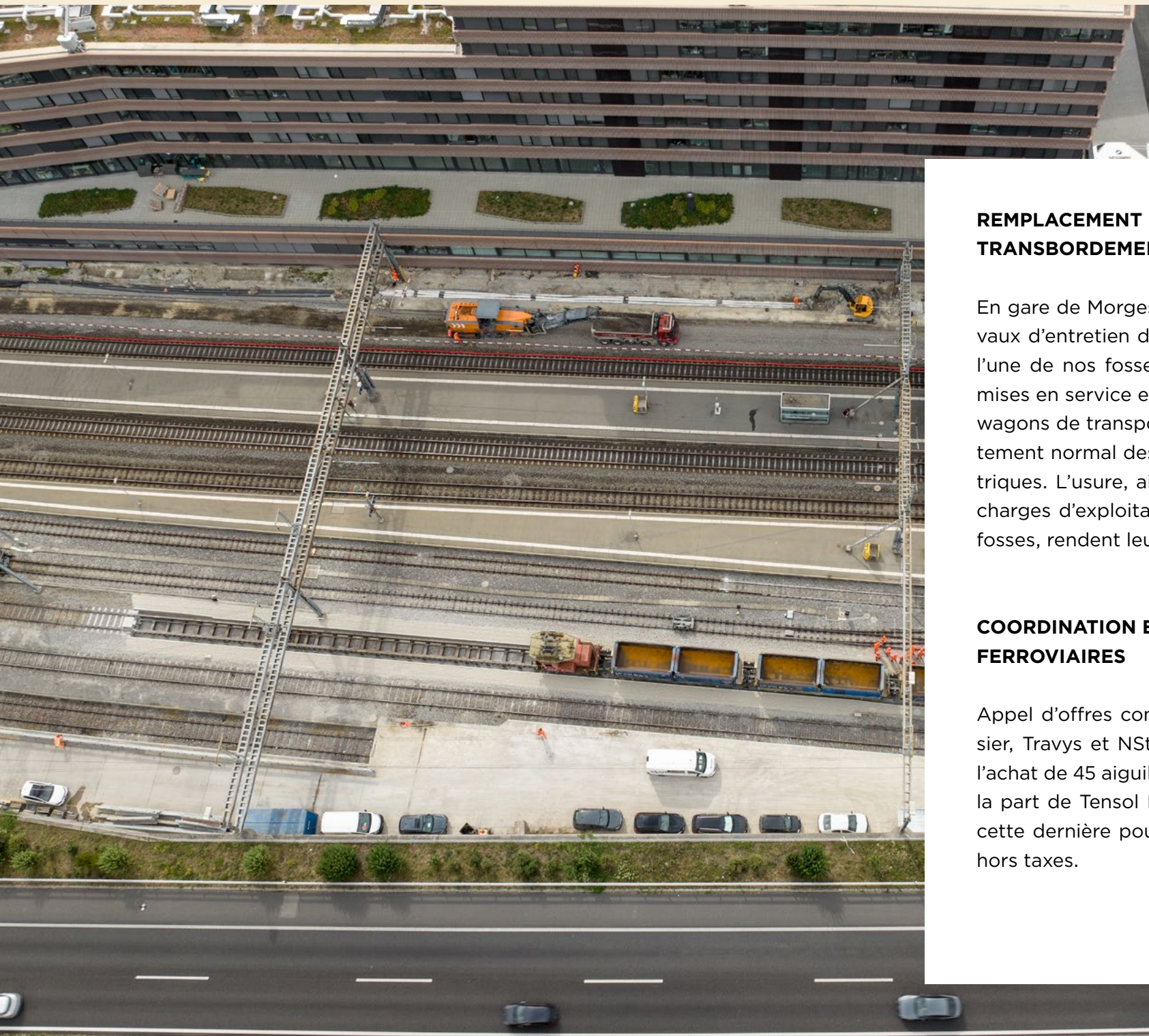
### PROCÉDURES D'APPROBATION DES PLANS (PAP)

**Dépôt de deux dossiers:** l'un pour la réfection annuelle des voies ferrées du secteur de Yens Nord et l'autre pour la gare et la voie de raccordement (nouvelle gravière) à Ballens. À noter qu'une économie de CHF 3 millions a pu être réalisée sur ce dernier projet devisé à CHF 17 millions en négociant au mieux les mesures d'exploitation nécessaires et en supprimant plusieurs murs de soutènement, hélas aux dépens d'une consommation de surfaces d'assolement (SDA) supplémentaire.

**Obtention de deux décisions d'approbation des plans:** pour les passages à niveau Côte de Piez et Koster, après six ans de procédure, et pour la mise aux normes LHand de la gare de Yens.







## REPLACEMENT DE LA FOSSE DE TRANSBORDEMENT F7

En gare de Morges, nous avons fait coïncider les travaux d'entretien de la voie avec le remplacement de l'une de nos fosses de transbordement. Ces fosses, mises en service en 1981, permettent le transfert des wagons de transport marchandises de la voie à écartement normal des CFF sur notre réseau à voies métriques. L'usure, ainsi que la forte augmentation des charges d'exploitation depuis la mise en service des fosses, rendent leur remplacement nécessaire.

## COORDINATION ENTRE ENTREPRISES FERROVIAIRES

Appel d'offres commun par les MBC, pilote du dossier, Travys et NStCM (Nyon-St-Cergue-Morez) pour l'achat de 45 aiguillages. Réception de deux offres de la part de Tensol Rail et Voestalpine. Adjudication à cette dernière pour un montant de CHF 6,3 millions hors taxes.



## Grands projets

Les MBC mènent de front deux projets immobiliers d'envergure.

### GARAGE-ATELIER ROUTIER À DENGES

Construction de deux bâtiments reliés en sous-sol, destinés à l'entretien et au stationnement d'une centaine de bus urbains et régionaux. Sont également inclus des locaux d'exploitation, des voies de circulation et des espaces de stationnement pour véhicules légers. Il s'agit du projet phare sur le réseau routier. Devisé à CHF 95 millions, il est compatible avec l'introduction de bus décarbonés, notamment électriques.

Avancement des travaux en 2023 :

- › Excavation de 121'000 tonnes de déblais, équivalant à 64'000 m<sup>3</sup>
- › Evacuation par 173 convois de 7 à 14 wagons, soit au total 2'200 wagons et valorisation à parts égales sur les sites d'Onnens et de la carrière d'Arvel
- › Vibrofonçage d'une ceinture de 320 mètres de palplanches, soit 4'000 m<sup>2</sup>
- › Forage et bétonnage de 418 pieux de 500 à 600 millimètres de diamètre et de 18 à 22 mètres de long
- › Forage de 61 sondes géothermiques à une profondeur de 250 mètres
- › Bétonnage d'un radier de 10'000 m<sup>2</sup>.







## MODERNISATION DU SITE FERROVIAIRE DE BIÈRE

Le projet de transformation et modernisation du site de Bière, centre névralgique du réseau ferroviaire MBC, répond à des impératifs tant de développement régional des transports que d'adaptation aux nouvelles normes de sécurité et d'accès aux trains.

**Deux volets sont prévus:** la construction d'une gare couverte, avec réaménagement de la place de la Gare, et la création d'un nouvel atelier pour l'entretien du matériel roulant, avec réaffectation de l'ancien garage en dépôt.

Avancement en 2023 de ce projet majeur devisé à CHF 130 millions:

- › Ouverture de la procédure d'approbation des plans, équivalant à l'autorisation de construire, par l'office fédéral des transports (OFT);
- › Mise à l'enquête publique du 22 septembre au 23 octobre 2023; dépôt d'une quarantaine d'oppositions;
- › Consolidation financière avec les partenaires pour assurer la couverture des dépenses jusqu'à l'obtention du crédit d'ouvrage (phase de réalisation).

## Immobilier

Les agentes et agents du service Parc immobilier ont pour mission l'entretien des locaux du personnel sur les différents sites du réseau, le nettoyage des gares et haltes, ainsi que l'affichage des informations destinées à la clientèle.

Ces prestations, effectuées avec minutie, professionnalisme et autonomie, garantissent la mise à disposition d'installations accueillantes pour les voyageuses et voyageurs des lignes MBC.







# RESSOURCES HUMAINES

## Mouvement de personnel




Grâce à la croissance de l'entreprise observée depuis 2015 et l'augmentation continue des besoins de notre clientèle en termes de mobilité, nous nous réjouissons d'accueillir 38 nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs, tant pour des fonctions administratives que de terrain.

Au bilan 2023, nous relevons encore 22 départs pour cause de retraite, démission ou fin de contrat.











### EFFECTIF AU 31.12.2023

	Abrév.	CDI	CDD	Auxiliaires	Apprentis	Stagiaires	Total	Total EPT
Direction générale et services affiliés	DIR	6	-	-	-	1	7	4
Finances & Achats	FIN	7	-	-	-	-	7	7
Développement et marché	DM	16	-	-	-	-	12	15
Infrastructures	INFRA	28	1	4	-	-	31	28
Matériel roulant	MR	19	-	-	-	-	31	19
Production de l'offre	PROD	226	1	2	-	-	241	209
Ressources Humaines	RH	6	-	-	3	1	9	9
<b>Total</b>		<b>307</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>320</b>	<b>291</b>

### STRUCTURE DES EFFECTIFS

	 Part du personnel féminin	 Part de l'effectif occupé à temps partiel	 Âge moyen (ans)
2016	19,2 %	19,8 %	46,5
2017	15,2 %	19,8 %	47
2018	15 %	24 %	45
2019	16,6 %	31 %	45
2020	16,61 %	18,15 %	44
2021	17,31 %	18,27 %	45
2022	17,64 %	17,60 %	46
2023	18,18 %	22,57 %	47

### ÉVOLUTION DU PERSONNEL *CDI uniquement*

2014	 199
2015	 200
2016	 221
2017	 228
2018	 245
2019	 253
2020	 272
2021	 284
2022	 298
2023	 307



## Gestion des potentiels et suivi des postes clés

La poursuite du processus en place a permis de clarifier des options d'évolution possibles pour plusieurs collaboratrices et collaborateurs.

Ce système de gestion permet également tant au Comité de direction qu'à la commission RH du Conseil d'Administration d'identifier rapidement les besoins des différents secteurs.

Sur la base d'une récente évaluation (travail de CAS de l'IDEAP), plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées et des ajustements apportés, notamment dans le domaine de la communication.



## Gestion de la relève

Deux apprentis employés de commerce poursuivent leur formation avec un engagement professionnel et des résultats scolaires remarquables. Nous avons également engagé pour une année un stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale) issu de la formation 3+1 employé de commerce. Enfin, dans des métiers complémentaires, un apprenti agent en transports publics et un apprenti mécanicien poids lourd ont rejoint les MBC en 2023.





## Développement des compétences

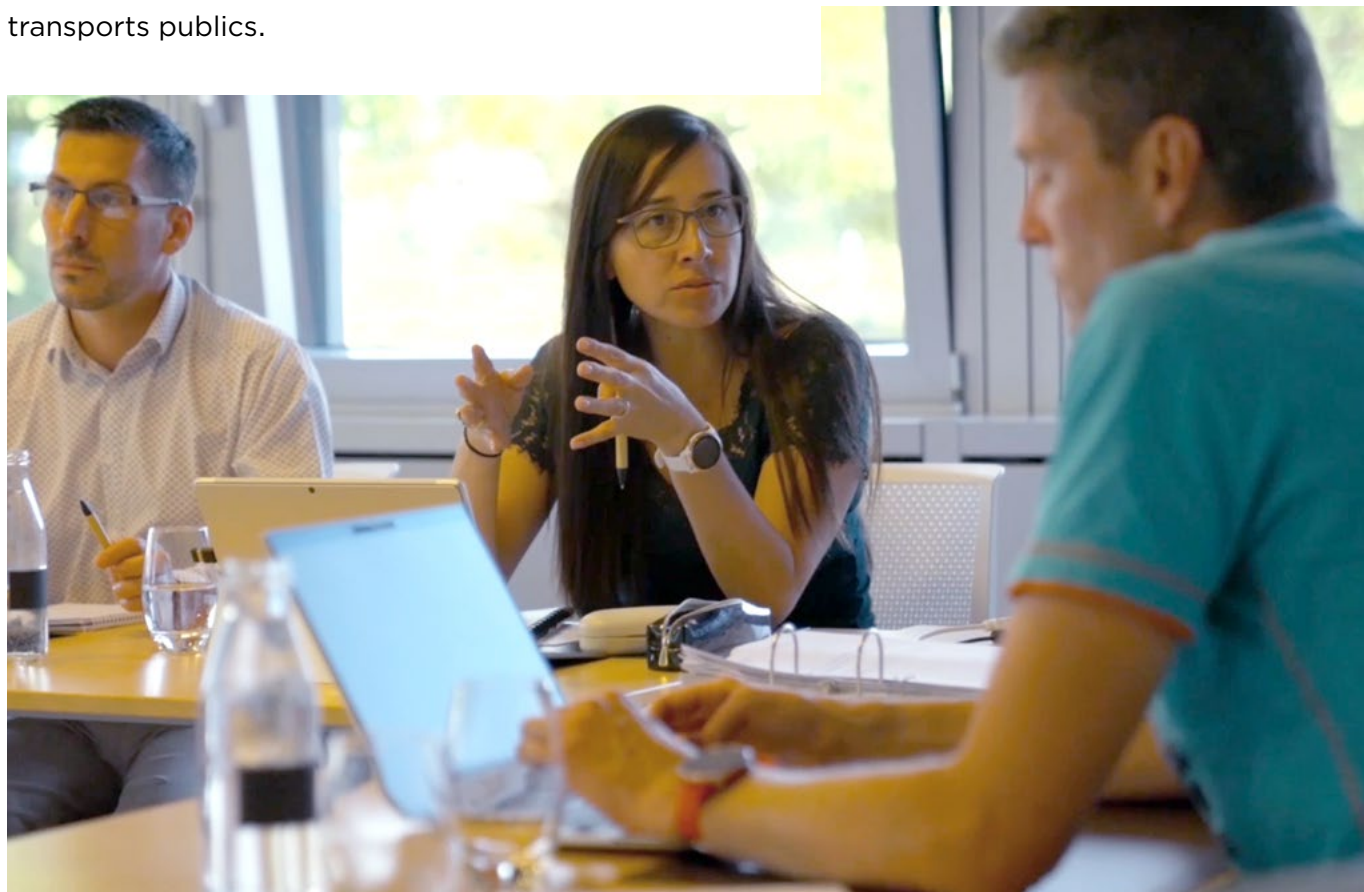
Pour nos cadres, plusieurs formations d'accompagnement spécifiques à l'intention des responsables d'équipe du personnel roulant figuraient à notre programme.

Des intervenants externes ont aussi été intégrés aux séances de cadres, avec une grande diversité de thématiques abordées, par exemple le management intergénérationnel ou la préparation sportive pour l'atteinte d'un objectif. Des formations liées à la prévention de la santé du personnel ont aussi été organisées en collaboration avec la Ligue Pulmonaire Vaudoise ainsi qu'avec le Groupe Mutuel.

Cette année, la formation continue obligatoire des conductrices et conducteurs de bus était axée sur l'accompagnement de personnes en situation de handicap, avec pour objectif une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Notre personnel a été instruit sur les systèmes de maintenance et de transport spécifiques aux chaises roulantes et autres dispositifs d'aide à la personne. Au terme de cette formation, il maîtrise les risques liés à certains handicaps, les gestes de premiers secours et les dispositions à prendre en cas d'urgence.

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont suivi des formations certifiantes, CAS ou diplôme fédéral. D'autre part, notre programme de simulation offre la possibilité à huit cadres et spécialiste de se former à la stratégie d'entreprise et de se familiariser avec les règles de gestion spécifiques à une entreprise de transports publics.





## Code de conduite

La direction a établi un code de conduite, en vue de générer de la confiance, de la sécurité et de la transparence pour l'ensemble des cadres de l'entreprise. Il a comme finalité la préservation de la bonne réputation des MBC.

Le code de conduite s'applique toutes celles et tous ceux assument des responsabilités professionnelles pour les MBC. Il leur offre une orientation sur l'importance du respect du droit et des normes, l'intégrité et le respect d'autrui, le comportement à adopter lors de conflits d'intérêts et de soupçon de corruption. Il aborde également les questions de confidentialité et de protection des données.

Le code de conduite a été signé par l'ensemble des cadres, et a pris force le 1<sup>er</sup> septembre 2023.



## Moments de partage

Il nous tient à cœur de réunir l'ensemble du personnel des MBC afin d'évoquer les événements forts de la vie de l'entreprise ou tout simplement partager un moment récréatif et festif.

La traditionnelle soirée du personnel s'est déroulée en début d'été, le 2 juin 2023. Soirée à thème, haute en couleur, durant laquelle chaque participant·e portait un accessoire fluo et fun.

Collaboratrices et collaborateurs, membres de la Direction, Président du Conseil d'administration, se sont retrouvés au restaurant du Starling Hôtel à Saint-Sulpice pour un repas et une soirée qui resteront dans toutes les mémoires.

Nous avons eu le plaisir d'une rencontre avec les retraitées et retraités MBC, également au Starling Hôtel. Outre la projection de la nouvelle vidéo de l'entreprise, notre Directeur général, Monsieur Perren, leur a exposé les prochains défis que les MBC devront relever. Anciennes et anciens collègues en ont profité pour partager les nombreux souvenirs et anecdotes ayant jalonné leur carrière.

Autre journée importante, celle dédiée aux 48 jubilaires 2023. À l'issue d'une visite du train d'extension et de sauvetage (TES), à Renens, un repas raffiné au restaurant Mo'si à Crissier fut l'occasion d'un moment d'échange privilégié avec les membres de la Direction.

Notre Directeur a ensuite adressé un message personnalisé à chacune et chacun, les remerciant de leur engagement et fidélité.

Sur notre agenda d'entreprise figurait également la date importante du jeudi 9 novembre 2023, « Journée oser tous les métiers ». Le principe : elle s'adresse aux élèves de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année (HarmoS) et vise à lutter contre les stéréotypes de genre pour le choix d'un métier. Au cours de cette journée, dix jeunes ont partagé le quotidien d'un de leur parent, les filles accompagnant leur père et inversement. Au final, chacune et chacun aura pu se familiariser avec l'entreprise et découvrir un métier.

## Caisse de pension

Nous constatons que notre taux de couverture au 31 décembre 2023 s'élevait à 104,07%. Notre caisse de pension est donc toujours en bonne santé malgré des variations dû aux marchés fluctuants. En dépit de la forte volatilité des marchés, l'année 2023 s'est clôturée sur une note plutôt positive.

Profelia a décidé de faire directement profiter les personnes assurées, présentes dans la fondation au 31 décembre 2023, de la performance réalisée sous la forme d'un intérêt supplémentaire de 0,75%. Ajoutée à la rémunération de base de 1%, la rémunération totale s'élève donc à 1,75%.







# INFORMATIQUE ET QUALITÉ



## Informatique

Les MBC ont connu ces dernières années des réformes majeures dans le domaine IT avec l'implémentation de nouveaux outils et technologies nécessaires à une gestion d'entreprise moderne, une planification et prise de décision efficaces.

### SYSTÈMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information jouent à cet égard un rôle décisif, tant pour gérer les données et l'information que pour optimiser les processus et la communication.

Dans un monde en perpétuelle évolution, il convient d'être réactif, d'identifier les opportunités d'amélioration continue qui peuvent émerger soit d'avancées technologiques récentes soit de demandes spécifiques des utilisateurs.

Elles feront l'objet d'études de faisabilité approfondies pour en évaluer la viabilité et la pertinence dans le contexte organisationnel.



## PERFORMANCE DES OUTILS

Un autre rôle essentiel du service informatique est de garantir la stabilité et la performance des différents outils, logiciels, réseaux, inhérents aux systèmes d'information. 2023 a en grande partie été consacrée à cet objectif essentiel.

En effet, certains outils digitaux nécessitent paradoxalement de nombreuses actions manuelles, d'où des délais de traitement insatisfaisants. Les études de faisabilité détermineront comment les réduire, avec quel impact. Quelques exemples :

- › **Simplification du processus de transmission des données aux plateformes nationales.** Solution identifiée: connexion directe des MBC à la plateforme CUS - dont le rôle est de consolider les données des transporteurs suisses et de mettre à disposition diverses informations en temps réel -, sans l'intermédiaire de la plateforme régionale RIV du centre de compétences Data de Movi+.
- › **Simplification du concept de communication interne.** Solution identifiée: automatiser les communications qui sont diffusées sur les bornes d'information réservées au personnel.

## PROJETS 2023

De part sa fonction transversale, le service informatique fournit un soutien technique aux utilisatrices et utilisateurs; il gère aussi la planification et réalisation de divers projets, notamment cette année:

- › Remplacement du module Paie
- › Appel d'offres pour remplacer les imprimantes multifonctions
- › Intégration d'un outil de signature électronique certifiée de documents
- › Stabilisation du temps réel train/route
- › Extension des fonctionnalités de notre solution de Business Intelligence

Enfin, notre service a participé à différents groupes de travail interentreprises de transport dont la mission est d'identifier de futures opportunités de synergie.

## Qualité et sécurité

Au cours de l'année 2023, des organismes externes ont effectué différents audits de reconnaissance ou de confirmation de la compétence des MBC à fournir des prestations sûres et de qualité.

Ces audits, ainsi que les résultats des mesures, ont attesté la performance des MBC quant à la qualité, sécurité, santé et sûreté.

### CERTIFICATION ISO

Afin de répondre aux attentes concrètes des parties prenantes à la mission des MBC - clientes et clients, commanditaires, partenaires ou organes de surveillance -, nous avons obtenu en 2018 la certification ISO 9001:2015 de notre système de management de la qualité et de la sécurité. Celle-ci garantit le professionnalisme des MBC et représente un gage de confiance supplémentaire.

À l'occasion d'un audit de surveillance réalisé du 2 au 6 octobre 2023, le Bureau Veritas a identifié quelques axes d'amélioration de notre système de management. Un plan d'actions correctives est en cours. Le prochain audit se déroulera en octobre 2024.

### SYSTÈME DE MESURE DE LA QUALITÉ DU TRANSPORT RÉGIONAL VOYAGEURS (QMS TRV)

En tant qu'entreprise de transport régional suisse, les MBC sont aussi évalués dans le cadre du système de mesure de la qualité du trafic régional voyageurs mis en place par l'OFT, sur demande du Conseil fédéral.

Ici ce sont des clients-tests (MSS) qui transmettent leurs évaluations relatives à la propreté, l'ordre, l'état des véhicules, des gares et arrêts de bus, ou la qualité de l'information voyageurs.

La ponctualité est quant à elle évaluée à partir d'une mesure directe des prestations (DPM).

Les résultats 2023 ont été analysés mensuellement et certains services ont procédé à des actions ciblées afin d'améliorer ou maintenir la qualité de nos prestations.





## SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS)

À la fois entreprise de transport ferroviaire (ETF) et gestionnaire d'infrastructure (GI), les MBC disposent d'un système de gestion de la sécurité.

Ce système est indispensable pour l'octroi des certificats de sécurité (Cersec) et d'agrément de sécurité (Agsec) qui attestent l'homologation du SGS et confirment que les MBC répondent aux exigences en matière de pilotage, agencement, planification, mise à disposition, contrôle et amélioration pour garantir une exploitation parfaitement sûre.

Les indications et consignes identifiées lors de l'audit de surveillance de l'OFT en novembre 2022 ont fait l'objet d'un plan d'action et ont été traitées à 91% en 2023.

## DIRECTIVE MSST

Il s'agit d'un système qui rassemble les directives essentielles en matière de prévention systématique des accidents, maladies professionnelles ou mesures de protection de la santé et qui est requis pour les entreprises exposées à des dangers particuliers et employant au moins dix collaborateurs.

Les MBC adhèrent de plus à la « charte sécurité » SUVA depuis 2021, ce qui confirme notre engagement pour garantir la protection de la santé et sécurité des collaboratrices et collaborateurs sur leur lieu de travail.

Le concept de sécurité a par ailleurs été renforcé en 2023 par l'intensification des « visites sécurité » réalisées par les cadres MBC, par des audits internes et des actions de sensibilisation réalisées par l'équipe QS (qualité et sécurité).

Les rôles et responsabilités de chacune et chacun ont aussi été précisés en matière de protection de la santé au travail.

# COMPTES





# Comptes annuels

## Résultat

L'exercice 2023 boucle avec un résultat, avant attribution aux réserves, bénéficiaire de 1'058'060 CHF.

## Rapport de révision

L'organe de révision, par son rapport daté du 1<sup>er</sup> mai 2024 sur l'exercice 2023 à l'Assemblée générale des actionnaires, recommande d'approuver les comptes.

## Communication de l'Office fédéral des transports

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

## Résolutions soumises à l'Assemblée générale des actionnaires

Le Conseil d'administration des Transports de la région Morges - Bière - Cossonay SA propose à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2024 :

1. D'approuver les comptes annuels 2023.
2. D'approuver le traitement du résultat de l'exercice 2023 tel que présenté à la page 70.
3. De prendre acte du rapport de l'organe de révision.
4. De donner décharge au Conseil d'administration pour sa gestion.
5. De procéder aux nominations statutaires suivantes : *BDO SA comme organe de révision pour le prochain exercice.*

Morges, le 27 juin 2024

Au nom du Conseil d'administration

Le président

**Vincent Jaques**



Tél. + 41 21 310 23 23  
www.bdo.ch  
lausanne@bdo.ch

BDO SA  
Biopôle bât. Metio - Epalinges  
Case postale 151  
1001 Lausanne

À l'Assemblée générale des

## Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA Morges

### Rapport sur l'audit des comptes annuels 2023

(période du 01.01 au 31.12.2023)

le 1 mai 2024  
11436/17234794/21514512/E  
JGE/SRI/bfi

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. + 41 21 310 23 23  
www.bdo.ch  
lausanne@bdo.ch

BDO SA  
Biopôle bât. Metio - Epalinges  
Case postale 151  
1001 Lausanne

#### RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, Morges

#### Rapport sur l'audit des comptes annuels

##### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA (ci-après "la Société"), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

##### Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Autre Point

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 26 mai 2023, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.

##### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.





Tél. + 41 21 310 23 23  
www.bdo.ch  
lausanne@bdo.ch

BDO SA  
Biopôle bât. Metio - Epalinges  
Case postale 151  
1001 Lausanne

#### Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

#### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 1 mai 2024  
BDO SA

Jürg Gehring  
Expert-réviseur agréé

Steve Rigolet  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Annexes  
- Comptes annuels

## Bilan au 31.12.2023 [CHF]

ACTIF	NOTE	31.12.2023	31.12.2022
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>13'296'305</b>	<b>11'299'686</b>
Liquidités	1	6'326'033	5'858'595
Créances résultant de livraisons et prestations	2	1'204'509	1'146'497
Autres créances à court terme	3	1'551'976	2'124'156
Stocks		691'485	648'011
Comptes de régularisation d'actifs		3'522'302	1'522'427
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>199'642'177</b>	<b>183'460'523</b>
Immobilisations corporelles	4	199'617'828	183'436'175
Immobilisations financières	5	24'348	24'348
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>212'938'481</b>	<b>194'760'209</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>ENGAGEMENTS À COURT TERME</b>		<b>15'520'133</b>	<b>17'128'191</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6.1	3'900'687	6'105'918
Dettes financières à court terme	6.2	4'158'020	4'372'497
Contributions des pouvoirs publics à court terme	6.3	55'965	457'940
Autres dettes à court terme	7	80'884	55'144
Provisions à court terme	8	146'612	170'000
Comptes de régularisation de passifs	9	7'177'965	5'966'692
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		<b>187'597'003</b>	<b>168'868'732</b>
Dettes financières à moyen et long terme	6.2	80'377'208	67'690'078
Contributions des pouvoirs publics à long terme	6.3	107'195'793	101'146'655
Provisions à long terme	8	24'002	32'000
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>9'821'346</b>	<b>8'763'285</b>
Capital-actions		1'068'250	1'068'250
Réserve générale issue du bénéfice		83'250	83'250
Réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés		4'158'652	4'214'366
Réserves libres liées à l'exploitation		-482'180	-1'360'178
Réserves obligatoires liées à l'exploitation		4'993'374	4'757'597
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>212'938'481</b>	<b>194'760'209</b>

## Compte de résultat 2023 [CHF]

LIBELLÉS	NOTE	31.12.2023	31.12.2022
<b>PRODUITS TRANSPORT VOYAGEURS</b>		<b>15'042'721</b>	<b>13'887'201</b>
Mobilis		8'503'073	7'993'263
Service direct		1'969'249	1'864'805
Transports scolaires & touristiques route		4'302'641	4'281'181
Transports touristiques chemin de fer		144'980	73'825
Variation des transitoires sur abonnements		122'778	-325'873
<b>PRODUITS TRANSPORT MARCHANDISES</b>		<b>1'605'402</b>	<b>1'462'358</b>
Transports marchandises		74'840	54'960
Transports graviers		1'530'562	1'407'398
<b>INDEMNITÉS</b>	<b>10</b>	<b>38'397'397</b>	<b>36'545'320</b>
Indemnités route	10.1	21'071'137	20'138'296
Indemnités chemin de fer et funiculaire	10.2	16'285'110	15'334'624
Indemnités trafic marchandises	10.3	1'041'150	1'072'400
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>11</b>	<b>1'297'649</b>	<b>1'077'007</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET INDEMNITÉS</b>		<b>56'343'170</b>	<b>52'971'887</b>
Achats de pièces et consommables		-1'270'031	-1'082'431
Charges de personnel	12	-33'136'346	-30'828'922
Prestations internes activées		2'051'188	2'164'761
Autres charges d'exploitation	13	-11'897'106	-12'020'284
Amortissements	14	-6'354'991	-7'063'903
Amortissements Infrastructure	14	-3'661'198	-3'065'689
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>-54'268'483</b>	<b>-51'896'470</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2'074'687</b>	<b>1'075'417</b>
Résultat financier		-1'016'626	-1'051'475
<b>RÉSULTAT ORDINAIRE</b>		<b>1'058'060</b>	<b>23'942</b>
Produits extraordinaires		-	-
Charges extraordinaires		-	-
<b>RÉSULTAT NET AVANT ATTRIBUTION AUX RÉSERVES</b>		<b>1'058'060</b>	<b>23'942</b>
<b>Attribution ou dissolution aux réserves</b>		<b>1'058'060</b>	<b>23'942</b>
Attribution ou dissolution réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés		-55'715	-471'287
Attributions ou dissolutions des autres réserves		1'113'775	495'229
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges et produits neutralisés</b>			
Accès au réseau (sillon MBC)		1'275'145	1'346'721



## Tableau de flux de trésorerie [CHF]

	2023	2022
<b>RÉSULTAT NET AVANT ALLOCATIONS AUX RÉSERVES</b>	<b>1'058'060</b>	<b>23'942</b>
Élimination des charges/produits sans incidence sur la trésorerie	5'029'494	3'913'232
Amortissements de l'actif immobilisé	9'594'931	8'991'560
Coûts d'investissements non activables	327'236	1'087'755
Dissolution/Constitution des provisions court terme	-23'388	-25'710
Dissolution/Constitution des provisions long terme	-7'998	1'000
Résultat sur comptes immobilisations	-112'735	50'277
Remboursements non monétaires investissements de pouvoirs publics	-2'914'349	-4'154'555
Prestations internes	-2'051'188	-2'164'761
Abandon de projets d'investissements	216'983	127'665
<b>Variation des rubriques du fonds de roulement</b>	<b>-2'497'399</b>	<b>4'688'233</b>
Créances résultant de prestations de services	-58'013	371'016
Autres créances à court terme	572'180	2'232'634
Stocks	-43'474	-106'805
Actifs de régularisation	-1'999'874	864'328
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-2'205'232	939'425
Autres dettes à court terme	25'740	-87'977
Passifs de régularisation	1'211'273	475'611
<b>Cash flow opérationnel</b>	<b>3'590'154</b>	<b>8'625'406</b>
<b>Cash flow provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-30'520'361</b>	<b>-26'344'846</b>
Versements pour l'investissement d'immobilisation corporelles	-29'802'127	-25'517'809
Versements pour l'investissement d'immobilisations corporelles avec la participation de tiers	-924'991	-915'245
Paievements provenant de désinvestissements d'immobilisations corporelles	206'757	88'208
<b>Cash flow provenant de l'activité de financement</b>	<b>27'397'644</b>	<b>12'811'552</b>
Emprunts et hypothèques: nouveaux emprunts	16'845'000	12'540'000
Emprunts et hypothèques: remboursements emprunts	-4'372'347	-9'643'693
Contributions des pouvoirs publics: nouveaux investissements	14'000'000	9'000'000
Contributions des pouvoirs publics: participation de tiers	924'991	915'245
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>467'438</b>	<b>-4'907'887</b>
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	5'858'595	10'766'482
État des liquidités au 31 décembre	6'326'033	5'858'595
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>467'438</b>	<b>-4'907'887</b>

## Tableau des capitaux propres [CHF]

2023	01.01.	ATTRIBUTIONS/ (DISSOLUTIONS)	31.12.
Capital-actions	1'068'250	-	1'068'250
Réserve générale issue du bénéfice	83'250	-	83'250
Réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés	4'214'366	-55'715	4'158'652
Trafic marchandises	-1'535'578	417'944	-1'117'633
Trafic régional non cofinancé par la Confédération	175'400	460'053	635'453
<b>Réserves libres liées à l'exploitation</b>	<b>-1'360'178</b>	<b>877'998</b>	<b>-482'180</b>
Infrastructure <i>Art. 67 LCdF</i>	4'391'332	-460'199	3'931'133
Trafic régional voyageurs <i>Art. 36 LTV</i>	366'264	695'976	1'062'241
<b>Réserves obligatoires liées à l'exploitation</b>	<b>4'757'597</b>	<b>235'777</b>	<b>4'993'374</b>
<b>Total des réserves</b>	<b>7'695'035</b>	<b>1'058'060</b>	<b>8'753'096</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>8'763'285</b>	<b>1'058'060</b>	<b>9'821'346</b>

Le capital-actions est composé de 106'825 actions nominatives de CHF 10.-

2022	01.01.	ATTRIBUTIONS/ (DISSOLUTIONS)	31.12.
Capital-actions	1'068'250	-	1'068'250
Réserve générale issue du bénéfice	83'250	-	83'250
Réserve libre issue des résultats des produits non-subventionnés	4'685'653	-471'287	4'214'366
Trafic marchandises	-1'535'110	-467	-1'535'578
Trafic régional non cofinancé par la Confédération	42'574	132'826	175'400
<b>Réserves libres liées à l'exploitation</b>	<b>-1'492'536</b>	<b>132'358</b>	<b>-1'360'178</b>
Infrastructure <i>Art. 67 LCdF</i>	4'073'447	317'886	4'391'332
Trafic régional voyageurs <i>Art. 36 LTV</i>	321'280	44'985	366'264
<b>Réserves obligatoires liées à l'exploitation</b>	<b>4'394'727</b>	<b>362'870</b>	<b>4'757'597</b>
<b>Total des réserves</b>	<b>7'671'094</b>	<b>23'942</b>	<b>7'695'035</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>8'739'344</b>	<b>23'942</b>	<b>8'763'285</b>

Le capital-actions est composé de 106'825 actions nominatives de CHF 10.-



## Annexes aux comptes [CHF]

### PARTIE 1 – PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

#### Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, société anonyme, Morges

Les comptes ont été établis pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 conformément aux dispositions du Code des obligations et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC, ainsi que de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque actif.

#### Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les débiteurs présentant un risque de crédit font l'objet d'une évaluation individuelle. Les pertes de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou, si celle-ci est plus basse, à la valeur nette de marché.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements ordinaires nécessaires et des pertes de valeur éventuelles (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc.). Elles sont amorties linéairement sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance OCEC. L'amortissement débute au moment de la mise en service de l'immobilisation.

Les amortissements sont réalisés sur les durées d'utilité suivantes :

Terrains	Pas d'amortissement
Bâtiments	10 – 100 ans
Ouvrages d'art	15 – 150 ans
Voie ferrée	20 – 80 ans
Installations de courant de traction	5 – 80 ans
Installations de sécurité	2 – 70 ans
Installation à basse tension et de télécommunication	2 – 40 ans
Installations d'accueil	15 – 100 ans
Véhicules de l'infrastructure	5 – 50 ans
Moyens d'exploitation divers	2 – 40 ans

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

#### Dépréciations d'actifs

Il est vérifié à chaque date du bilan s'il existe des signes que la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur réalisable (la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'usage). En cas de perte de valeur, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable, la dépréciation étant imputée sur le résultat de la période.

#### Engagements

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale.

#### Provisions

Les provisions constituent des engagements juridiques ou des risques dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est constituée lorsque l'entité a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Elles sont évaluées à chaque date du bilan sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

#### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les avantages et les risques liés aux produits sont transférés. Les produits des prestations de services sont comptabilisés sur la base des clés de répartition applicables au moment de l'établissement des comptes. Les produits s'entendent après déduction des notes de crédit, rabais et taxes sur le chiffre d'affaires sur les montants facturés au titre des livraisons et prestations.

#### Contributions des pouvoirs publics

Une contribution des pouvoirs publics est la compensation versée par une institution publique pour des prestations fournies ou des charges encourues par l'entité dans le cadre de ses activités d'exploitation et bénéficie ainsi d'un avantage économique spécifique.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entité remplit les conditions y afférentes et que la valeur peut être estimée de manière fiable.

Les contributions liées à des actifs sont présentées en tant que «contributions des pouvoirs publics» avec une dissolution avec impact sur le résultat sur la durée d'utilisation de l'actif.

Les contributions liées à des charges sont inscrites dans les produits avec impact sur le résultat, et ce au cours des périodes durant lesquelles l'entité enregistre les charges correspondantes.

Si une contribution des pouvoirs publics devient remboursable contrairement à l'hypothèse initiale, ce fait est traité comme un changement d'estimation.

#### Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués et publiés à chaque date du bilan. Si les engagements conditionnels et les autres engagements ne devant pas être portés au bilan conduisent à une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et cette sortie de fonds est vraisemblable et peut être estimée, une provision est constituée.

#### Engagements de prévoyance

Les incidences économiques (avantages ou engagements) du plan de prévoyance sur l'entité sont déterminées à la date du bilan. Les incidences pour l'entité découlant directement des bases contractuelles, réglementaires ou légales (p. ex. cotisations payées d'avance ou dues) figurent au bilan dans les créances ou les dettes à court terme. Un engagement économique est inscrit au passif lorsque les conditions pour la constitution d'une provision sont remplies. L'activation d'un avantage économique supplémentaire (résultat d'un excédent au sein de l'institut de prévoyance) n'est pas envisagée, car les conditions d'une telle activation ne sont pas remplies.

#### Produits dérivés

Les produits dérivés destinés à des fins de couverture qui n'ont pas encore d'effet au bilan ne sont pas comptabilisés. Leur juste valeur ainsi que toute variation de valeur sont présentées en annexe.

**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**

	31.12.2023	31.12.2022
<b>1. Liquidités</b>		
Caisses	7'948	10'810
Comptes postaux	1'973'388	1'331'823
Banques	486'669	1'357'874
Banques – secteur Infrastructure (art.56 LCdF)	3'858'027	3'158'087
<b>Total</b>	<b>6'326'033</b>	<b>5'858'595</b>
<b>2. Créances résultant de prestations de services</b>		
Comptes courants	273'471	89'769
Débiteurs	1'406'547	1'396'885
Débiteurs – actionnaires	150'862	215'771
Corrections de valeurs	-626'371	-555'928
<b>Total</b>	<b>1'204'509</b>	<b>1'146'497</b>
<b>3. Autres créances à court terme</b>		
Comptes courants de l'office de compensation	751'540	1'423'111
Créances TVA, impôt anticipé & impôt capital & bénéfice	155'076	60'239
Créances sur charges du personnel	638'235	623'078
Créances envers le personnel	7'125	17'728
<b>Total</b>	<b>1'551'976</b>	<b>2'124'156</b>
<b>4. Immobilisations corporelles*</b>		
<i>Immobilisations corporelles selon détail en annexe</i>	<i>137'135'915</i>	<i>134'801'408</i>
<i>Immobilisations corporelles en cours de construction</i>		
Trafic ferroviaire	1'972'362	2'142'597
Infrastructure	24'409'147	24'443'068
Route	4'960	771'598
Services généraux (y.c. site de Denges)	38'887'295	23'709'728
<b>Sous-total immobilisations en cours de construction</b>	<b>65'273'764</b>	<b>51'066'990</b>
Participation de tiers	-2'791'850	-2'432'223
<i>Immobilisations en cours de construction, net de participation de tiers</i>	<i>62'481'914</i>	<i>48'634'767</i>
<b>Total</b>	<b>199'617'828</b>	<b>183'436'175</b>

\* Les informations détaillées concernant les objets inachevés sont présentées aux pages 80 et 81, celles relatives aux immobilisations sont présentées aux pages 77, 78 et 79.

**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Participation de tiers au 01.01</b>	<b>-2'432'223</b>	<b>-1'618'562</b>
Études de Denges, trafic régional, Confédération	-44'070	-44'070
Études de Denges, trafic régional, Canton de Vaud	-62'708	-62'708
Études de Denges, trafic urbain, Canton de Vaud	-253'876	-253'876
Études de Denges, trafic urbain, Communes	-266'087	-266'087
Investissements ferroviaires, secteur Infrastructure	-296'810	-84'085
Autres (y compris activation participation)	563'923	-102'835
<b>Participation de tiers au 31.12</b>	<b>-2'791'850</b>	<b>-2'432'223</b>
<b>5. Immobilisations financières</b>		
<b>5.1 Participations</b>		
<i>Transbett SA – Représentant le 5.84% du capital-actions de CHF 250'000 et des droits de vote</i>	7'348	7'348
14 actions ordinaires de CHF 1'000 nominal		
6 actions privilégiées de CHF 100 nominal		
<i>RAILplus SA – Représentant le 5% du capital-actions de CHF 340'000 et des droits de vote</i>	17'000	17'000
17 actions nominatives de CHF 1'000 nominal		
<i>RailTech SA – Représentant le 11.11% du capital-actions de CHF 1'350'000 et des droits de vote</i>	150'000	150'000
15'000 actions nominatives de CHF 10 nominal		
Correction de valeur s/participation RailTech SA	-150'000	-150'000
<b>Total des participations</b>	<b>24'348</b>	<b>24'348</b>
<b>5.2 Prêts</b>		
Prêt RailTech SA	100'000	100'000
Correction de valeur s/prêt RailTech SA	-100'000	-100'000
<b>Total des prêts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>24'348</b>	<b>24'348</b>



**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**
**31.12.2023**      **31.12.2022**
**6. Dettes financières**
**6.1 Dettes résultants de livraisons et de prestations**

Créanciers	3'861'318	6'081'680
Créanciers - actionnaires	39'369	24'239

<b>Total</b>	<b>3'900'687</b>	<b>6'105'918</b>
--------------	------------------	------------------

**6.2 Dettes financières hors pouvoirs publics**

Emprunt bancaire pour véhicules route	11'809'607	11'719'636
Emprunt auprès des Retraites Populaires LPP	1'000'000	1'000'000
Emprunt bancaire halle Tolochenaz pour les bus	3'946'551	4'097'627
Emprunt bancaire pour véhicules ferroviaires	32'381'297	34'167'754
Emprunt bancaire pour SAEIV, Cossonay & funiculaire	7'836'773	8'537'557
Emprunt bancaire pour site de Denges	27'561'000	12'540'000

<b>Total dettes financières hors pouvoirs publics</b>	<b>84'535'228</b>	<b>72'062'575</b>
---	-------------------	-------------------

<i>Part à court terme (échéance inférieure à 1 an)</i>	<i>4'158'020</i>	<i>4'372'497</i>
<i>Part à moyen terme (échéance de 1 à 5 ans)</i>	<i>15'754'450</i>	<i>15'540'171</i>
<i>Part à long terme (échéance supérieure à 5 ans)</i>	<i>64'622'758</i>	<i>52'149'907</i>

**6.3 Dettes financières envers pouvoirs publics\*\***

Prêt remboursable hors funiculaire	287'515	697'940
Emprunt funiculaire	200'000	4'374'555
Prêts conditionnellement remboursables Canton (fonds non-utilisés)	31'454'216	31'454'216
Prêts conditionnellement remboursables Confédération (fonds non-utilisés)	75'310'027	65'077'884

<b>Total dettes financières envers les pouvoirs publics</b>	<b>107'251'758</b>	<b>101'604'595</b>
---	--------------------	--------------------

<i>Part à court terme (échéance inférieure à 1 an)</i>	<i>55'965</i>	<i>457'940</i>
<i>Part à long terme (échéance supérieure à 1 an)</i>	<i>107'195'793</i>	<i>101'146'655</i>

<b>Total des dettes financières</b>	<b>191'786'986</b>	<b>173'667'169</b>
-------------------------------------	--------------------	--------------------

**6.4 Contributions des pouvoirs publics**

Contributions liées à des actifs	107'251'758	101'604'595
----------------------------------	-------------	-------------

\*\*Les informations détaillées concernant les contributions des pouvoirs publics sont présentées en page 76.

**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**
**31.12.2023**      **31.12.2022**
**7. Autres dettes à court terme**

Dettes sur charges du personnel	80'884	55'144
---------------------------------	--------	--------

<b>Total</b>	<b>80'884</b>	<b>55'144</b>
--------------	---------------	---------------

**8. Provisions**

	Risque cas de sinistre	Risque litige	Fonds de rénovation PPE Riond-Bosson
<b>Valeur comptable au 01.01.2023</b>	<b>80'000</b>	<b>90'000</b>	<b>32'000</b>
Constitution	6'612	60'000	1'000
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-	-90'000	-8'998
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.2023</b>	<b>86'612</b>	<b>60'000</b>	<b>24'002</b>
	-	-	-
<b>Valeur comptable au 01.01.2022</b>	<b>87'000</b>	<b>108'710</b>	<b>31'000</b>
Constitution	-	70'200	1'000
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-7'000	-88'910	-
Contre-passation	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.2022</b>	<b>80'000</b>	<b>90'000</b>	<b>32'000</b>

**31.12.2023**      **31.12.2022**
**9. Passifs de régularisation**

Abonnements en cours	1'963'819	2'086'597
Vacances et heures supplémentaires	750'685	710'547
Autres passifs de régularisation	2'724'803	2'577'428
Retenues de garantie sur travaux ferroviaires	1'738'659	592'120

<b>Total</b>	<b>7'177'965</b>	<b>5'966'692</b>
--------------	------------------	------------------

**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**

31.12.2023 31.12.2022

**10. Indemnités**

**10.1 Indemnités Route**

TRV – Confédération	3'141'452	3'002'444
TRV – Canton de Vaud	3'968'213	3'672'451
<i>TRV – Indemnité route – Art. 28 al. 4) LTV</i>	553'957	348'483
<b>Sous-total Transport Régional Voyageurs (TRV)</b>	<b>7'663'622</b>	<b>7'023'379</b>
TU – Canton de Vaud et Communes	15'434'802	14'489'118
TU – Indemnité finale	-2'027'287	-1'374'201
<b>Sous-total Transport Urbain (TU)</b>	<b>13'407'515</b>	<b>13'114'917</b>
<b>Total Indemnités Route</b>	<b>21'071'137</b>	<b>20'138'296</b>

**10.2 Indemnités Chemin de fer et Funiculaire**

Infrastructure – Indemnité d'exploitation – Confédération	3'904'671	3'805'176
Infrastructure – Indemnité d'amortissements – Confédération	3'790'060	3'173'592
<b>Sous-total Infrastructure</b>	<b>7'694'731</b>	<b>6'978'768</b>
TRV – Confédération	3'127'210	3'269'131
TRV – Canton de Vaud	5'463'169	5'086'726
<b>Sous-total Transport Régional Voyageurs (TRV)</b>	<b>8'590'379</b>	<b>8'355'857</b>
<b>Total Indemnités Chemin de fer et Funiculaire</b>	<b>16'285'110</b>	<b>15'334'624</b>

**10.3 Indemnités Trafic marchandises**

Trafic marchandises – Confédération	373'600	371'007
Trafic marchandises – Canton de Vaud	667'550	701'393
<b>Total Indemnités Trafic marchandises</b>	<b>1'041'150</b>	<b>1'072'400</b>

**Total 38'397'397 36'545'320**

**11. Autres produits**

Conduite pour tiers, substitution	63'847	426'188
Loyers et fermages	311'712	330'659
Contrôle des titres de transport	199'911	60'918
Autres produits	810'900	232'921
Prestations des assurances relatives aux sinistres	10'643	-
Variation provisions pour pertes sur débiteurs	-99'364	26'321
<b>Total</b>	<b>1'297'649</b>	<b>1'077'007</b>

**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**

31.12.2023 31.12.2022

**12. Charges de personnel**

Salaires bruts et indemnités	27'464'378	25'437'511
Prestations des assurances sociales	-644'520	-784'837
Charges sociales	4'862'240	4'521'322
Autres frais de personnel	1'454'248	1'654'926
<b>Total</b>	<b>33'136'346</b>	<b>30'828'922</b>

**13. Autres charges d'exploitation**

Loyers et charges de locaux	543'929	582'289
Prestations de tiers	5'357'584	5'406'848
Énergie	3'276'705	3'397'308
Remboursement de la taxe sur les carburants	-799'566	-807'075
Frais bureautiques et marketing	836'933	696'200
Assurances	710'360	710'677
TVA, impôts et taxes	1'516'660	1'475'168
Honoraires organe de révision	59'200	51'500
Honoraires et conseils	425'300	437'170
Provisions	-30'000	70'200
<b>Total</b>	<b>11'897'106</b>	<b>12'020'284</b>

**14. Amortissements**

Amortissements	6'209'307	6'922'774
Amortissements extraordinaires	145'684	141'129
<b>Sous-total Amortissements hors Infrastructure</b>	<b>6'354'991</b>	<b>7'063'903</b>
Amortissements Infrastructure	3'266'163	2'795'074
Amortissements Infrastructure extraordinaires	67'798	67'798
<b>Sous-total Amortissements Infrastructure</b>	<b>3'333'962</b>	<b>2'862'872</b>
<b>Sous-total Amortissements</b>	<b>9'688'953</b>	<b>9'926'775</b>

Coûts d'investissements Infrastructure non activables (frais d'études)	327'236	202'817
<b>Sous-total coûts d'investissements non activables</b>	<b>327'236</b>	<b>202'817</b>

**Total 10'016'189 10'129'593**



**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN  
ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**
**31.12.2023      31.12.2022**
**15. Prévoyance professionnelle**

Les engagements de prévoyance cumulés se présentent, conformément à la Swiss GAAP RPC 16, comme suit :

Excédent / découvert *	465'889	6'024'994
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	1'736'263	1'608'923
Dettes envers des instituts de prévoyance	241'749	221'446

\* *État au 31 décembre 2022 (2021) : les comptes de l'institution de prévoyance au 31 décembre de l'année en question ne sont pas publiés à la date d'établissement du présent rapport.*

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2023 et au 31.12.2022.

**16. Opérations hors bilan**

Engagement de location entre 1 et 4 ans	683'805	1'001'865
---	---------	-----------

**17. Instruments financiers dérivés**

La société est au bénéfice d'un contrat de SWAP, signé avec une banque suisse en 2011, pour un montant nominal de CHF 3'120'000.-. La maturité de cet instrument est fixée à décembre 2041.

**18. Transactions avec des parties liées**

Une personne, physique ou morale, est liée à l'entité si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de celle-ci. Les entités contrôlées de manière directe ou indirecte par des mêmes parties liées sont, elle aussi, considérées comme liées.

Les parties liées identifiées sont les membres du conseil d'administration, les membres de la direction, les actionnaires de l'entité qui sont, directement ou indirectement, seuls ou à plusieurs, en possession d'un droit de vote égal ou supérieur à 20%, l'institution de prévoyance et l'ensemble des entités contrôlées par ces parties liées.

Conformément aux dispositions des Swiss GAAP RPC, deux entités contrôlées par des corporations de droit public ne sont pas considérées comme des parties liées du fait de ce type de contrôle.

**Les transactions avec ces parties liées comprises dans le bilan, hors créances et dettes résultant de livraisons et prestations sont:**

Contributions des pouvoirs publics	-107'251'758	-101'604'595
Immobilisations - participations de tiers	-	-111'420

<b>Total</b>	<b>-107'251'758</b>	<b>-101'716'015</b>
--------------	---------------------	---------------------

**19. Garantie et actifs mis en gage**

<b>Actifs mis en gage pour garantir des propres engagements</b>	<b>199'617'828</b>	<b>183'436'175</b>
---	--------------------	--------------------

Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage. Le montant global des immobilisations a ainsi été indiqué au point 4.

**PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN  
ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**
**20. Date d'approbation des comptes par le Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes annuels durant sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2024.

**PARTIE 3 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
**31.12.2023      31.12.2022**
**Emplois à plein temps**

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 250 au cours de l'exercice sous revue ainsi que pour l'année 2022.

**Valeurs d'assurance incendie des immobilisations  
corporelles, au 1<sup>er</sup> janvier**
**205'044'562      198'009'401**

Chemin de fer : matériel roulant	117'309'630	117'049'630
Bâtiments, installations et objets mobiliers	56'134'444	50'065'372
Entreprises accessoires : véhicules	31'600'488	30'894'399

**Autres indications selon art. 3 al. 2 OCEC**
**Assurances responsabilité civile**

*Contrat pour l'assurance de la responsabilité civile des entreprises de chemins de fer et infrastructures ferroviaires*

Assurance de base	10'000'000	10'000'000
Assurance complémentaire	90'000'000	90'000'000

*Contrat pour l'assurance de la responsabilité civile des entreprises de transport à câbles*

Assurance de base	10'000'000	10'000'000
Assurance complémentaire	40'000'000	40'000'000

*Contrat pour l'assurance de la responsabilité civile des entreprises d'autobus*

Assurance de base	10'000'000	10'000'000
Assurance complémentaire	90'000'000	90'000'000

## Détail des contributions des pouvoirs publics au 31.12.2023

DÉSIGNATION DES CONTRIBUTIONS		CONFÉDÉRATION	CANTON DE VAUD	SOLDE
VII <sup>e</sup> convention 1990 CH	Remboursable	47'515	-	47'515
VII <sup>e</sup> convention 1990 VD	Remboursable	-	-	-
IX <sup>e</sup> convention 2005 CH	Remboursable	73'440	-	73'440
IX <sup>e</sup> convention 2005 VD	Remboursable	-	166'560	166'560
<b>Sous-total prêts remboursables</b>		<b>120'955</b>	<b>166'560</b>	<b>287'515</b>
III <sup>e</sup> convention 1980 CH	Conditionnellement remboursable	52'650	-	52'650
III <sup>e</sup> convention 1980 VD	Conditionnellement remboursable	-	77'350	77'350
IV <sup>e</sup> convention 1982 CH	Conditionnellement remboursable	2'055'780	-	2'055'780
IV <sup>e</sup> convention 1982 VD	Conditionnellement remboursable	-	3'344'220	3'344'220
VI <sup>e</sup> convention 1989 CH	Conditionnellement remboursable	970'200	-	970'200
VI <sup>e</sup> convention 1989 VD	Conditionnellement remboursable	-	1'479'800	1'479'800
VIII <sup>e</sup> convention 1991 CH	Conditionnellement remboursable	4'146'963	-	4'146'963
VIII <sup>e</sup> convention 1991 VD	Conditionnellement remboursable	-	7'199'037	7'199'037
IX <sup>e</sup> convention 1995 CH	Conditionnellement remboursable	2'295'000	-	2'295'000
IX <sup>e</sup> convention 1995 VD	Conditionnellement remboursable	-	5'205'000	5'205'000
Crédit-cadre 2007-2010 CH	Conditionnellement remboursable	508'093	-	508'093
Crédit-cadre 2007-2010 VD	Conditionnellement remboursable	-	369'089	369'089
Crédit-cadre 2011-2012 CH	Conditionnellement remboursable	2'334'500	-	2'334'500
Crédit-cadre 2011-2012 VD	Conditionnellement remboursable	-	2'334'500	2'334'500
Crédit-cadre 2013-2016 CH	Conditionnellement remboursable	11'366'622	-	11'366'622
Crédit-cadre 2013-2016 VD	Conditionnellement remboursable	-	10'773'434	10'773'434
Crédit-cadre 2017-2020 CH	Conditionnellement remboursable	22'700'113	-	22'700'113
Crédit-cadre 2021-2024 CH	Conditionnellement remboursable	28'208'321	-	28'208'321
Prêt électrification 1941 CH		671'785	-	671'785
Prêt électrification 1941 VD		-	671'785	671'785
<b>Sous-total prêts conditionnellement remboursables</b>		<b>75'310'027</b>	<b>31'454'216</b>	<b>106'764'243</b>
Prêt funiculaire 1970 VD	Conditionnellement remboursable	-	200'000	200'000
<b>Sous-total prêts conditionnellement remboursables</b>		<b>-</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>
<b>Total</b>		<b>75'430'982</b>	<b>31'820'776</b>	<b>107'251'758</b>

Le poste « contributions des pouvoirs publics » est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables. Il n'existe pas de conditions spécifiques à remplir afin que ces prêts soient remboursables. Les prêts deviennent remboursables sur demande du bailleur. En raison de cette incertitude, ces prêts sont présentés dans une position au passif du bilan.



## Valeurs d'acquisition et amortissements cumulés par groupe au 31.12.2023 (GLOBAL)

LIBELLÉ	VALEURS D'ACQUISITION			AMORTISSEMENTS CUMULÉS						VALEURS RÉSIDUELLES	
	ÉTAT AU 01.01.2023	ENTRÉES	SORTIES	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 01.01.2023	AJUSTEMENTS PARTICIPATION DE TIERS	PARTICIPATION DE TIERS	AMORTISS.	DIMINUTIONS	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 31.12.2023
<b>Bâtiments et terrains</b>	<b>28'769'560</b>	<b>33'052</b>	-	<b>28'802'612</b>	<b>8'565'154</b>	<b>3'493'472</b>	-	<b>519'397</b>	-	<b>12'578'023</b>	<b>16'224'589</b>
Bâtiments nécessaires à l'exploitation	23'503'449	9'507	-	23'512'956	7'086'787	-	-	394'917	-	7'481'703	16'031'252
<i>Bâtiments nécessaires à l'exploitation - PT</i>	-	-	-	-	-	3'493'472	-	-	-	-	-3'493'472
Bâtiments non nécessaires à l'exploitation	3'014'173	-	-	3'014'173	1'281'280	-	-	120'456	-	1'401'737	1'612'436
<i>Bâtiments non nécessaires à l'exploitation - PT</i>	-	-	-	-	92'851	-	-	-	-	92'851	-92'851
Terrains	2'251'938	23'545	-	2'275'483	104'236	-	-	4'024	-	108'260	2'167'223
<b>Ouvrages d'art</b>	<b>4'329'816</b>	-	-	<b>4'329'816</b>	<b>2'176'041</b>	-	-	<b>111'681</b>	-	<b>2'287'722</b>	<b>2'042'094</b>
Ponts & passage inférieur	2'253'816	-	-	2'253'816	742'232	-	-	54'591	-	796'823	1'456'993
<i>Ponts &amp; passage inférieur - PT</i>	-	-	-	-	232'048	-	-	-	-	232'048	-232'048
Tunnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Murs de soutènement	2'076'000	-	-	2'076'000	1'201'760	-	-	57'090	-	1'258'850	817'150
<b>Voie ferrée</b>	<b>49'037'075</b>	<b>6'990'624</b>	-	<b>56'027'700</b>	<b>18'442'868</b>	<b>1'945'016</b>	-	<b>1'200'525</b>	-	<b>21'588'409</b>	<b>34'439'291</b>
Voies	43'813'548	6'723'258	-	50'536'806	17'428'924	-	-	1'149'166	-	18'578'091	31'958'715
Appareils de voie	729'153	249'964	-	979'117	699'346	-	-	8'787	-	708'133	270'983
Passages à niveau (sans système de sécurité)	-	15'000	-	15'000	-	-	-	100	-	100	14'900
Pylônes, fondations, câbles, poulies	4'494'374	2'403	-	4'496'777	314'597	-	-	42'471	-	357'068	4'139'709
<i>Pylônes, fondations, câbles, poulies - PT</i>	-	-	-	-	-	1'945'016	-	-	-	1'945'016	-1'945'016
<b>Installations de courant de traction</b>	<b>5'160'969</b>	<b>845'088</b>	-	<b>6'006'057</b>	<b>3'274'162</b>	-	<b>5'000</b>	<b>159'056</b>	-	<b>3'438'218</b>	<b>2'567'839</b>
Lignes de contact	5'160'969	845'088	-	6'006'057	3'274'162	-	-	159'056	-	3'433'218	2'572'839
<i>Lignes de contact - PT</i>	-	-	-	-	-	-	5'000	-	-	5'000	-5'000
<b>Installations de sécurité</b>	<b>38'449'403</b>	<b>1'109'707</b>	-	<b>39'559'110</b>	<b>16'093'004</b>	-	<b>158'868</b>	<b>1'261'581</b>	-	<b>17'513'453</b>	<b>22'045'658</b>
Postes d'enclenchement et systèmes de contrôle de la marche des trains	27'229'048	-	-	27'229'048	11'465'103	-	-	820'966	-	12'286'069	14'942'979
Interfaces de commande et d'acheminement	4'058'012	96'598	-	4'154'610	913'140	-	-	186'952	-	1'100'092	3'054'518
Passages à niveau IS	7'162'343	1'013'109	-	8'175'452	1'804'412	-	-	253'662	-	2'058'073	6'117'379
<i>Passages à niveau IS - PT</i>	-	-	-	-	1'910'350	-	158'868	-	-	2'069'217	-2'069'217
<b>Installations à basse tension et de télécommunication</b>	<b>2'687'952</b>	<b>1'359'858</b>	-	<b>4'047'811</b>	<b>974'847</b>	-	<b>111'421</b>	<b>260'420</b>	-	<b>1'346'688</b>	<b>2'701'123</b>
Consommateurs à basse tension	27'049	224'618	-	251'667	12'172	-	-	21'968	-	34'140	217'527
Systèmes de données et de communication	1'630'432	1'135'240	-	2'765'672	684'446	-	-	197'233	-	881'680	1'883'992
<i>Systèmes de données et de communication - PT</i>	-	-	-	-	-	-	111'421	-	-	111'421	-111'421
Autres installations à basse tension et de télécommunication	1'030'472	-	-	1'030'472	278'228	-	-	41'219	-	319'447	711'025
<b>Installations d'accueil</b>	<b>11'903'720</b>	<b>3'164'858</b>	-	<b>15'068'578</b>	<b>2'460'730</b>	-	-	<b>474'040</b>	-	<b>2'934'770</b>	<b>12'133'808</b>
Quais et accès	11'881'720	3'164'858	-	15'046'578	1'863'559	-	-	473'960	-	2'337'519	12'709'058
<i>Quais et accès - PT</i>	-	-	-	-	578'290	-	-	-	-	578'290	-578'290
Places de stationnement pour les véhicules et entrepôts	22'000	-	-	22'000	18'880	-	-	80	-	18'960	3'040

PT = Participation de tiers

LIBELLÉ	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS					VALEURS RÉSIDUELLES	
	ÉTAT AU 01.01.2023	ENTRÉES	SORTIES	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 01.01.2023	AJUSTEMENTS PARTICIPATION DE TIERS	PARTICIPATION DE TIERS	AMORTISS.	DIMINUTIONS	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 31.12.2023
<b>Véhicules</b>	<b>109'271'837</b>	<b>3'720'483</b>	<b>-1'250'698</b>	<b>111'741'623</b>	<b>66'394'966</b>	-	<b>290'076</b>	<b>4'822'064</b>	<b>-1'250'698</b>	<b>70'256'410</b>	<b>41'485'212</b>
Véhicules ferroviaires de l'infrastructure	1'134'390	-	-	1'134'390	982'842	-	-	16'495	-	999'337	135'053
Véhicules routiers de l'infrastructure	405'214	101'180	-29'500	476'894	274'675	-	-	45'369	-29'500	290'544	186'350
Véhicules moteurs ferroviaires électriques	58'589'833	896'576	-	59'486'409	33'657'567	-	-	1'956'473	-	35'614'040	23'872'369
<i>Véhicules moteurs ferroviaires électriques - PT</i>	-	-	-	-	879'788	-	-	-	-	879'788	-879'788
Véhicules moteurs ferroviaires et trains automoteurs à combustion	198'500	-	-	198'500	138'950	-	-	19'850	-	158'800	39'700
Voitures de chemins de fer et de funiculaires	20'679'986	629'994	-	21'309'980	11'887'842	-	-	573'753	-	12'461'595	8'848'386
<i>Voitures de chemins de fer et de funiculaires - PT</i>	-	-	-	-	2'025'789	-	290'076	-	-	2'315'865	-2'315'865
Systèmes d'information des passagers, climatiseurs post-installés	157'182	-	-	157'182	156'982	-	-	110	-	157'092	90
Véhicules routiers de travail et de service	242'529	162'443	-21'898	383'074	202'824	-	-	24'219	-21'898	205'144	177'929
Autobus	18'285'600	1'376'194	-1'022'611	18'639'183	11'202'866	-	-	1'328'241	-1'022'611	11'508'496	7'130'687
Autobus articulés	4'991'603	448'221	-	5'439'823	2'619'546	-	-	483'843	-	3'103'389	2'336'434
Minibus (y.c. navettes)	2'788'904	105'876	-176'689	2'718'091	1'193'751	-	-	223'871	-176'689	1'240'933	1'477'157
<i>Minibus (y.c. navettes) - PT</i>	-	-	-	-	771'969	-	-	-	-	771'969	-771'969
Minibus Thesi	1'798'097	-	-	1'798'097	399'577	-	-	149'841	-	549'419	1'248'678
<b>Moyens d'exploitation et divers</b>	<b>10'618'027</b>	<b>803'642</b>	<b>-26'800</b>	<b>11'394'868</b>	<b>7'045'178</b>	-	-	<b>880'189</b>	<b>-26'800</b>	<b>7'898'567</b>	<b>3'496'302</b>
Moyens d'exploitation et équipements	1'060'842	259'578	-26'800	1'293'620	1'012'492	-	-	34'291	-26'800	1'019'983	273'638
TIC internes à l'exploitation	94'484	-	-	94'484	9'448	-	-	9'448	-	18'897	75'587
Systèmes de mesure et de diagnostic	52'794	-	-	52'794	15'590	-	-	5'279	-	20'870	31'925
Équipements mécaniques et électriques dans les bâtiments et à l'air libre	3'078'230	-	-	3'078'230	1'910'816	-	-	93'511	-	2'004'327	1'073'903
Appareils de vente, horodateurs, appareils de contrôle des accès et de comptage	819'422	49'820	-	869'242	792'612	-	-	7'548	-	800'160	69'082
Biens meubles, matériel et logiciels IT, inventaire des locaux de vente et superstructures mobiles de véhicules	5'512'254	494'244	-	6'006'498	2'750'559	-	-	730'111	-	3'480'670	2'525'828
<i>Biens meubles, matériel et logiciels IT, inventaire des locaux de vente et superstructures mobiles de véhicules - PT</i>	-	-	-	-	553'661	-	-	-	-	553'661	-553'661
<b>Total</b>	<b>260'228'360</b>	<b>18'027'312</b>	<b>-1'277'498</b>	<b>276'978'175</b>	<b>125'426'952</b>	<b>5'438'488</b>	<b>565'364</b>	<b>9'688'953</b>	<b>-1'277'498</b>	<b>139'842'260</b>	<b>137'135'915</b>

PT = Participation de tiers

## Valeurs d'acquisition et amortissements cumulés Infrastructure 31.12.2023

LIBELLÉ	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES	
	ÉTAT AU 01.01.2023	ENTRÉES	SORTIES	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 01.01.2023	PARTICIPATION DE TIERS	AMORTISS.	DIMINUTIONS	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 31.12.2023
<b>Bâtiments et terrains</b>	<b>3'723'245</b>	<b>23'545</b>	-	<b>3'746'790</b>	<b>1'078'753</b>	-	<b>99'805</b>	-	<b>1'178'559</b>	<b>2'568'231</b>
Bâtiments nécessaires à l'exploitation	1'945'693	-	-	1'945'693	743'850	-	58'714	-	802'564	1'143'129
Bâtiments non nécessaires à l'exploitation	853'894	-	-	853'894	137'817	-	37'067	-	174'884	679'009
<i>Bâtiments non nécessaires à l'exploitation - PT</i>	-	-	-	-	92'851	-	-	-	92'851	-92'851
Terrains	923'658	23'545	-	947'203	104'236	-	4'024	-	108'260	838'943
<b>Ouvrages d'art</b>	<b>4'293'166</b>	-	-	<b>4'293'166</b>	<b>2'139'390</b>	-	<b>111'681</b>	-	<b>2'251'071</b>	<b>2'042'095</b>
Ponts & passage inférieur	2'217'166	-	-	2'217'166	705'582	-	54'591	-	760'173	1'456'993
<i>Ponts &amp; passage inférieur - PT</i>	-	-	-	-	232'048	-	-	-	232'048	-232'048
Tunnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Murs de soutènement	2'076'000	-	-	2'076'000	1'201'760	-	57'090	-	1'258'850	817'150
<b>Voie ferrée</b>	<b>35'709'260</b>	<b>6'988'221</b>	-	<b>42'697'482</b>	<b>16'209'818</b>	-	<b>993'059</b>	-	<b>17'202'877</b>	<b>25'494'605</b>
Voies	34'980'107	6'723'258	-	41'703'365	15'510'472	-	984'171	-	16'494'644	25'208'722
Appareils de voie	729'153	249'964	-	979'117	699'346	-	8'787	-	708'133	270'984
Passages à niveau (sans système de sécurité)	-	15'000	-	15'000	-	-	100	-	100	14'900
<b>Installations de courant de traction</b>	<b>5'160'969</b>	<b>845'088</b>	-	<b>6'006'057</b>	<b>3'274'162</b>	<b>5'000</b>	<b>159'056</b>	-	<b>3'438'218</b>	<b>2'567'839</b>
Lignes de contact	5'160'969	845'088	-	6'006'057	3'274'162	-	159'056	-	3'433'218	2'572'839
<i>Lignes de contact - PT</i>	-	-	-	-	-	5'000	-	-	5'000	-5'000
<b>Installations de sécurité</b>	<b>38'449'403</b>	<b>1'109'707</b>	-	<b>39'559'110</b>	<b>16'093'002</b>	<b>158'868</b>	<b>1'261'581</b>	-	<b>17'513'451</b>	<b>22'045'660</b>
Postes d'enclenchement et systèmes de contrôle de la marche des trains	27'229'048	-	-	27'229'048	11'465'103	-	820'966	-	12'286'069	14'942'979
Interfaces de commande et d'acheminement	4'058'012	96'598	-	4'154'610	913'139	-	186'952	-	1'100'092	3'054'519
Passages à niveau IS	7'162'343	1'013'109	-	8'175'452	1'804'411	-	253'662	-	2'058'073	6'117'379
<i>Passages à niveau IS - PT</i>	-	-	-	-	1'910'350	158'868	-	-	2'069'217	-2'069'217
<b>Installations à basse tension et de télécommunication</b>	<b>2'553'172</b>	<b>542'138</b>	-	<b>3'095'310</b>	<b>841'351</b>	-	<b>169'474</b>	-	<b>1'010'825</b>	<b>2'084'485</b>
Consommateurs à basse tension	27'049	224'618	-	251'667	12'172	-	21'968	-	34'140	217'527
Systèmes de données et de communication	1'495'652	317'520	-	1'813'172	550'951	-	106'287	-	657'238	1'155'933
Autres installations à basse tension et de télécommunication	1'030'472	-	-	1'030'472	278'228	-	41'219	-	319'447	711'025
<b>Installations d'accueil</b>	<b>11'881'720</b>	<b>3'164'858</b>	-	<b>15'046'578</b>	<b>2'441'849</b>	-	<b>473'960</b>	-	<b>2'915'809</b>	<b>12'130'768</b>
Quais et accès	11'881'720	3'164'858	-	15'046'578	1'863'559	-	473'960	-	2'337'519	12'709'059
<i>Quais et accès - PT</i>	-	-	-	-	578'290	-	-	-	578'290	-578'290
<b>Véhicules</b>	<b>1'539'604</b>	<b>101'180</b>	<b>-29'500</b>	<b>1'611'284</b>	<b>1'257'517</b>	-	<b>61'863</b>	<b>-29'500</b>	<b>1'289'880</b>	<b>321'403</b>
Véhicules ferroviaires de l'infrastructure	1'134'390	-	-	1'134'390	982'842	-	16'495	-	999'337	135'053
Véhicules routiers de l'infrastructure	405'214	101'180	-29'500	476'894	274'675	-	45'369	-29'500	290'544	186'350
<b>Moyens d'exploitation et divers</b>	<b>925'749</b>	-	-	<b>925'749</b>	<b>914'226</b>	-	<b>3'482</b>	-	<b>917'708</b>	<b>8'041</b>
Moyens d'exploitation et équipements	925'749	-	-	925'749	914'226	-	3'482	-	917'708	8'041
<b>Total</b>	<b>104'236'288</b>	<b>12'774'737</b>	<b>-29'500</b>	<b>116'981'525</b>	<b>44'250'068</b>	<b>163'868</b>	<b>3'333'962</b>	<b>-29'500</b>	<b>47'718'398</b>	<b>69'263'128</b>

PT = Participation de tiers



## Objets inachevés au 31.12.2023

LIBELLÉ	ÉTAT DU PROJET	ÉTAT AU 01.01.2023	COÛTS	IMMOBILISATIONS				PARTICIPATION DE TIERS					
				PREST. INTERNES	ABANDON DE PROJETS/ TRANSFERTS	COÛTS D'INV. NON ACTIVABLES	IMMOBILISAT. (ACTIV.)	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 01.01.2023	PART. DE TIERS	IMMOBILISAT. (ACTIV.)	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 31.12.2023
<b>Trafic ferroviaire</b>													
Rénovation automotrice BCFe 4/4 II	A/E	374'934	18'791	-	-118'034	-	-275'692	-	-288'635	-1'440	290'076	-	-
Plan Rail 2050	R	-	89'687	4'465	-94'152	-	-	-	-	-	-	-	-
Trafic marchandise - Développement	C	384'341	74'140	12'150	-	-	-	470'631	-	-	-	-	470'631
Trafic marchandise - Infrastructure	C	371	-	-	-	-	-	371	-	-	-	-	371
Trafic marchandise - Matériel roulant	C	485'926	68'025	18'226	-	-	-	572'177	-	-	-	-	572'177
Bière atelier - Mise en conformité	E	-	4'798	-	-4'798	-	-	-	-	-	-	-	-
Be30 révisions bogies porteur	P	513'298	596'919	-	-	-	-784'457	325'759	-	-	-	-	325'759
B2000 révisions bogies porteur	P	104'629	147'098	-	-	-	-156'909	94'819	-	-	-	-	94'819
Bt50 révisions bogies porteur BOP	P	23'387	104'187	-	-	-	-112'721	14'853	-	-	-	-	14'853
Be30 révisions compresseurs	P	-	10'399	-	-	-	-4'125	6'274	-	-	-	-	6'274
Be30 acquisition disjoncteurs	A	12'500	-	-	-	-	-12'500	-	-	-	-	-	-
Be30 acquisition ventilateurs transformateurs	A	10'361	152	-	-	-	-10'514	-	-	-	-	-	-
Be30 révision climatisations	P	105	84'122	-	-	-	-62'800	21'427	-	-	-	-	21'427
B2000 révision climatisations	P	-	46'131	-	-	-	-22'180	23'951	-	-	-	-	23'951
Révision Ua (suite fissures)	P	232'745	243'766	3'173	-	-	-49'288	430'396	-	-	-	-	430'396
Modification wagon train historique	A	-	11'200	24'184	-	-	-35'384	-	-	-	-	-	-
Be10 Système accouplement sécuritaire pince crabe	C	-	5'090	-	-	-	-	5'090	-	-	-	-	5'090
Contrôle des roulements d'essieux des Ua	C	-	6'616	-	-	-	-	6'616	-	-	-	-	6'616
<b>Total Trafic ferroviaire</b>		<b>2'142'597</b>	<b>1'511'120</b>	<b>62'198</b>	<b>-216'983</b>	<b>-</b>	<b>-1'526'570</b>	<b>1'972'362</b>	<b>-288'635</b>	<b>-1'440</b>	<b>290'076</b>	<b>-</b>	<b>1'972'362</b>
<b>Infrastructure</b>													
120 IF 07B - PN Côte de Piez	C	284'914	11'575	11'853	-	-	-	308'342	-	-	-	-	308'342
120 IF 31 - PN Les Planches	C	59'620	-	200	-	-	-	59'820	-	-	-	-	59'820
120 IF 42 - Passerelle Denens	C	110'167	4'850	2'625	-	-	-	117'643	-	-	-	-	117'643
120 IF 48 - Réfection Pont Saugeroux	C	95'617	-	-	-	-	-	95'617	-	-	-	-	95'617
<b>Sous total CC 13-16</b>		<b>550'319</b>	<b>16'426</b>	<b>14'678</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>581'422</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>581'422</b>
17 PP 01e - Platelages PN type BODAN Froideville	C	1'615	-	-	-	-	-	1'615	-	-	-	-	1'615
17 PP 01f - Platelages PN type BODAN La Longeraie	A	589	158'744	17'635	-	-	-176'968	-	-	-	-	-	-
17 PP 02 - Platelages PN type BODAN Apples, rte Ballens et Fermens	T	809	-	-	-809	-	-	-	-	-	-	-	-
17 PN 04 - Barrières automatiques à Bossenaz, Pampigny	A	635'749	116'900	80'242	-	-	-832'890	-	-143'000	143'000	-	-	-
17 IS 01 - Block de ligne avec télécommande Apples-L'Isle	C	1'783'260	9'320	14'818	-	-	-	1'807'397	-	-	-	-	1'807'397
17 IS 02 - Contrôle marche des trains ZBMS/ICT	P	2'259'964	141'468	3'405	-	-	-	2'404'837	-	-	-	-	2'404'837
17 IG 01 - IS, quai + plan voies Montricher	C	210'962	78'510	34'140	-	-	-	323'612	-	-	-	-	323'612
17 Q 01b - Mise en conformité quai Reverolle	A	2'146'740	27'639	10'334	-	-	-2'184'713	-	-	-	-	-	-
17 Q 01c - Mise en conformité quai Chardonnay-Château	T	2'458	-	-	-2'458	-	-	-	-	-	-	-	-
17 Q 01d - Mise en conformité quai Yens	C	1'765'181	328'146	181'017	-	-	-	2'274'343	-	-	-	-	2'274'343
17 Q 01e - Mise en conformité quai Le Marais	A	1'697'947	-	1'140	-	-	-1'699'087	-	-	-	-	-	-
17 Q 09 - Mise en conformité quai Pampigny	C	583'877	61'717	28'026	-	-	-	673'620	-	-	-	-	673'620
17 Q 12 - Mise en conformité quai Villars-Bozon	C	36'951	-	-	-	-	-	36'951	-	-	-	-	36'951
17 IG 02 - Renouvellement gare Bière (phase 2)	C	8'668'625	637'477	136'007	-	-	-	9'442'109	-	-	-	-	9'442'109
17 IG 02 - Renouvellement IS Bière	C	-	1'150'067	11'500	-	-	-	1'161'567	-	-	-	-	1'161'567
17 FO 01 - Fosses transbordement gare de Morges	C	674'973	1'353'157	73'598	-	-	-	2'101'727	-	-	-	-	2'101'727
17 Q 02 - Gare de Bussy L'Hand (étape 2 - Landi)	A	529'482	-65'512	2'208	-	-	-466'178	-	-5'000	5'000	-	-	-
17 P 1 - Réfection pont Le Veyron	C	115'668	5'594	6'563	-	-	-	127'824	-	-	-	-	127'824
17 P 2 - Etude réfection pont Combagnoux	C	16'615	-	-	-	-	-	16'615	-	-	-	-	16'615
17 VF 01 - Nacelle pour grue tracteur Tm2	C	1'822	-	-	-	-	-	1'822	-	-	-	-	1'822
17 ET - Ligne d'alimentation 15KV entre Apples & Bière	C	106'889	3'254	2'028	-	-	-	112'171	-	-	-	-	112'171
<b>Sous total CC 17-20</b>		<b>21'240'177</b>	<b>4'006'480</b>	<b>602'658</b>	<b>-3'267</b>	<b>-</b>	<b>-5'359'837</b>	<b>20'486'211</b>	<b>-5'000</b>	<b>-143'000</b>	<b>148'000</b>	<b>-</b>	<b>20'486'211</b>

État du projet : C = En cours, A = Activé, P = Activé partiellement, T = Transfert, E = Exploitation, R = Refacturé

LIBELLÉ	ÉTAT DU PROJET	IMMOBILISATIONS							PARTICIPATION DE TIERS				
		ÉTAT AU 01.01.2023	COÛTS	PREST. INTERNES	ABANDON DE PROJETS/ TRANSFERTS	COÛTS D'INV. NON ACTIVABLES	IMMOBILISAT. (ACTIV.)	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 01.01.2023	PART. DE TIERS	IMMOBILISAT. (ACTIV.)	ÉTAT AU 31.12.2023	ÉTAT AU 31.12.2023
21 ET - Renouvellement Morges CFF-MBC	C	72'360	141'355	18'934	-	-	-	232'649	-131'077	-153'810	-	-284'886	-52'238
21 V 21 - Réfection des voies	P	-	257'510	45'112	-	-	-302'622	-	-	-	-	-	-
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - VUFF	A	634'612	5'917'506	89'629	-	-	-6'641'748	-	-	-	-	-	-
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - YENS	C	44'389	70'979	14'385	-	-	-	129'753	-	-	-	-	129'753
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - REV	C	2'366	7'296	15'548	-	-	-	25'210	-	-	-	-	25'210
21 V 21 - Réfection annuelle des voies - BUSM-YENS	C	-	3'543	380	-	-	-	3'923	-	-	-	-	3'923
21 Q 01 - LHand Apples	C	1'371'138	245'299	123'588	-	-	-	1'740'025	-	-	-	-	1'740'025
21 Q 02a - LHand Ballens	C	265'172	344'931	86'472	-43'473	-	-	653'102	-	-	-	-	653'102
21 Q 02a - Raccordement ferroviaire VR Ballens	C	-	67'790	6'458	43'473	-	-	117'720	-	-	-	-	117'720
21 Q 03 - LHand L'Isle	C	69'503	218'389	97'352	-	-	-	385'244	-	-	-	-	385'244
21 VF 02 - Remplacement wagons infrastructure	C	670	-	7'536	-	-	-	8'206	-	-	-	-	8'206
21 VR 02 - Remplacement véhicules routiers	P	-	82'080	19'100	-	-	-101'180	-	-	-	-	-	-
21 ET 01 - Projets divers & imprévus	P	-	156'605	90'125	80'506	-327'236	-	-	-	-	-	-	-
21 ET 01a - Remplacement platelage Landi-Bussy	A	51'831	-	-	-	-	-51'831	-	-15'868	-	15'868	-	-
21 ET 01c - Remplacement platelage PN Bière	C	-	27'157	18'240	-	-	-	45'397	-	-	-	-	45'397
Projet BIV - Part CP	P	140'530	-	-	176'990	-	-317'520	-	-	-	-	-	-
Automatisation de la ligne Apples - L'Isle	C	-	-	285	-	-	-	285	-	-	-	-	285
<b>Sous total CP 21-24</b>		<b>2'652'572</b>	<b>7'540'439</b>	<b>633'143</b>	<b>257'496</b>	<b>-327'236</b>	<b>-7'414'900</b>	<b>3'341'514</b>	<b>-146'944</b>	<b>-153'810</b>	<b>15'868</b>	<b>-284'886</b>	<b>3'056'627</b>
<b>Total infrastructure</b>		<b>24'443'068</b>	<b>11'563'344</b>	<b>1'250'479</b>	<b>254'229</b>	<b>-327'236</b>	<b>-12'774'737</b>	<b>24'409'147</b>	<b>-151'944</b>	<b>-296'810</b>	<b>163'868</b>	<b>-284'886</b>	<b>24'124'260</b>
<b>Funiculaire</b>													
17 FU 01 - Rénovation funi - étape finale (yc garage navettes autonomes)	A	-	10'000	1'910	-	-	-11'910	-	-	-	-	-	-
<b>Total funiculaire</b>		<b>-</b>	<b>10'000</b>	<b>1'910</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-11'910</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Route</b>													
Achats véhicules 2017-2022	A	498'131	1'326'284	-	-	-	-1'824'415	-	-	-	-	-	-
Plateformes élévatrices bus articulés	A	208'557	51'021	-	-	-	-259'578	-	-	-	-	-	-
Acquisition véhicules de service	A	64'910	97'533	-	-	-	-162'443	-	-	-	-	-	-
Acquisition véhicule scolaire	A	-	105'876	-	-	-	-105'876	-	-	-	-	-	-
Introduction flotte bus électrique - Trafic urbain	C	-	3'310	-	-	-	-	3'310	-	-	-	-	3'310
Introduction flotte bus électrique - Trafic régional voyageurs	C	-	1'650	-	-	-	-	1'650	-	-	-	-	1'650
<b>Total route</b>		<b>771'598</b>	<b>1'585'674</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-2'352'312</b>	<b>4'960</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4'960</b>
<b>Services généraux</b>													
Bureaux nomades	C	-	34'904	-	-	-	-	34'904	-	-	-	-	34'904
ERP - Nouveaux développements	A	16'783	3'390	-	-	-	-20'173	-	-	-	-	-	-
Remplacement des serveurs Fujitsu du site secondaire & Solution de Backup	A	-	120'641	-	-	-	-120'641	-	-	-	-	-	-
ERP - Comptabilité analytique	C	400	16'300	-	-	-	-	16'700	-	-	-	-	16'700
SwissID	C	-	7'299	-	-	-	-	7'299	-	-	-	-	7'299
Implémentation d'un routeur ferroviaire dans les Be	C	-	7'104	-	-	-	-	7'104	-	-	-	-	7'104
Remplacement module Divalto Paie	C	-	50'839	-	-	-	-	50'839	-	-	-	-	50'839
Prodes 2030	T	77'239	-	-	-77'239	-	-	-	-	-	-	-	-
Module vente CMS (Tourisme)	A	-	10'800	-	-	-	-10'800	-	-	-	-	-	-
Digitalisation des ventes B2B	A	-	57'510	-	-	-	-57'510	-	-	-	-	-	-
Nouveau e-POS Cossonay	A	-	49'820	-	-	-	-49'820	-	-	-	-	-	-
Nouveau site garage et entretien - Denges	C	22'612'639	14'884'878	692'738	-	-	-	38'190'255	-1'880'223	-626'741	-	-2'506'964	35'683'291
Réflexion sur site de Cossonay	C	-	5'440	3'570	-	-	-	9'010	-	-	-	-	9'010
Projet IV	C	366'135	19'725	4'366	-	-	-	390'226	-	-	-	-	390'226
Logiciel Heurès - outil de planification	A	-	25'051	-	-	-	-25'051	-	-	-	-	-	-
Projet BIV	P	468'364	509'452	16'895	-176'990	-	-817'720	-	-111'421	-	111'421	-	-
Tablettes personnel terrain	T	59'858	-	-	-59'858	-	-	-	-	-	-	-	-
Carrefours feux	P	99'699	163'535	11'445	-	-	-93'720	180'959	-	-	-	-	180'959
Tablettes scolaires	C	8'610	90'292	7'587	59'858	-	-166'348	-	-	-	-	-	-
<b>Total services généraux</b>		<b>23'709'728</b>	<b>16'056'980</b>	<b>736'601</b>	<b>-254'229</b>	<b>-</b>	<b>-1'361'784</b>	<b>38'887'295</b>	<b>-1'991'643</b>	<b>-626'741</b>	<b>111'421</b>	<b>-2'506'964</b>	<b>36'380'331</b>
<b>Total</b>		<b>51'066'990</b>	<b>30'727'118</b>	<b>2'051'188</b>	<b>-216'983</b>	<b>-327'236</b>	<b>-18'027'312</b>	<b>65'273'764</b>	<b>-2'432'223</b>	<b>-924'991</b>	<b>565'364</b>	<b>-2'791'850</b>	<b>62'481'914</b>

État du projet: C = En cours, A = Activé, P = Activé partiellement, T = Transfert, E = Exploitation, R = Refacturé



Réalisation : DidWeDo, Lausanne - Crédits images et vidéos : MBC, Raphaël Dupertuis, Marie-France Millasson, Sébastien Bovy, Boris Bron, Thierry Yersin